

le monde des

artisans

novembre-décembre 2021 • 1,50 €
Bimestriel #145

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// LOIRE-ATLANTIQUE

PAYS DE LA LOIRE



125 ÉLUS

À VOS CÔTÉS

pour un nouveau mandat P. 10

EQV. Le 8 places 100% électrique par Mercedes-Benz. Ouvrez la voie.

Vous appréciez l'excellence et vous avez toujours eu un temps d'avance ? Prenez les commandes de l'EQV et transportez vos clients dans une nouvelle ère.



MERCEDES-EQ



**ETOILE
PRO**

RN 165 La Maison Neuve - 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

02 40 57 30 00

www.bpmgroup.fr

EQV : Consommations d'énergie électriques en kWh/100 km : de 28.3 à 28.5 (WLTP). Émissions de CO₂ en g/km : 0. Autonomie électrique : de 351 (XL) à 353 (LG) km (WLTP). L'autonomie réelle dépend de la configuration du véhicule, du style de conduite du conducteur, des conditions de circulation, des conditions météorologiques, de l'ancienneté et de l'état de la batterie, de l'utilisation du système de climatisation ou de chauffage, etc. et peut par conséquent présenter des différences. Modèle de borne de recharge non disponible pour la France. Depuis le 1^{er} septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Configurations 7 et 8 places disponibles en option. Plus de renseignements sur : www.mercedes.fr Mercedes-Benz : marques déposées de Daimler AG, Stuttgart, Allemagne. Mercedes-Benz France, SAS au capital de 75 516 000 € - 7 avenue Nicéphore Niépce, 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS Versailles 622 044 287.

CERFRANCE

Conseil & Expertise Comptable



ENTREPRENEURS DU QUOTIDIEN

retrouvez-nous sur

cerfrance44.fr

02.28.09.35.00

Et si on vous accompagnait au quotidien
dans la gestion de votre entreprise ?

CRÉATION - REPRISE - TRANSMISSION





MESDAMES, MESSIEURS, CHERS COLLÈGUES ARTISANS,

Les élections de chambres de métiers et de l'artisanat ont eu lieu, et un nouveau mandat de 5 ans commence avec une équipe d'élus renouvelée.

L'assemblée générale d'installation s'est réunie le 8 novembre et a procédé à la désignation des membres du bureau de la Chambre de région. Vos représentants m'ont renouvelé leur confiance et je les en remercie.

Je remercie également tous les artisans qui se sont mobilisés à l'occasion de ce scrutin pour une démocratie artisanale vivante, pour une chambre de métiers et de l'artisanat qui porte leurs valeurs et leurs intérêts.

Ce dernier magazine de 2021 vous présente ces nouveaux élus qui sont les vôtres, qui sont là pour être à votre écoute et relayer vos préoccupations auprès de nos interlocuteurs institutionnels, mais aussi pour promouvoir une image positive, qualitative et dynamique de l'artisanat français.

De nombreux enjeux sont encore à relever par la Chambre comme pour tous les artisans. Il s'agit d'abord d'accompagner la reprise économique afin qu'elle soit durable, et il nous faut notamment être aux côtés des entreprises fragilisées pour qu'elles puissent passer le cap de la fin des aides publiques octroyées pendant la crise sanitaire.

Nous devons également travailler sur la question cruciale des compétences dans l'artisanat et du recrutement de collaborateurs compétents : l'orientation des jeunes et leur formation, la promotion des métiers, l'accompagnement des adultes en reconversion sont des priorités.

Enfin, il nous faut poursuivre les efforts engagés pour l'intégration des technologies numériques dans les pratiques de production et de commercialisation, l'engagement de l'artisanat dans la transition écologique, le développement de l'économie circulaire et la réponse aux nouveaux modes de consommation.

Tous ces chantiers, nous aurons à les conduire durant ce mandat, de façon à ce que l'artisanat continue d'irriguer le territoire ligérien de création de richesses et d'emplois par sa présence dans la quasi-totalité des 1238 communes des Pays de la Loire.

Pour cela, nous avons besoin de vous, de votre engagement. Il faut que La Chambre soit davantage sollicitée par les artisans eux-mêmes. Elle est votre outil, à votre service. Elle est la maison des artisans, votre maison.

Joël Fourny **Frédéric Brangeon**
Président de la CMA Président CMA44
des Pays de la Loire

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Au Salon Serbotel + saveurs locales

Maître artisan, la plus haute distinction de l'artisanat

Révélez votre potentiel

Frédéric Brangeon, nouveau président de la CMA Loire-Atlantique

Un plan pour soutenir les entreprises en situation de fragilité

Agir en faveur de l'économie de proximité et de l'artisanat

La grande soirée du numérique

Changeons de mobilité, adoptez le vélo!

Tri 7 flux des déchets du BTP

APPRENTISSAGE 24

Serbotel 2021 : du challenge pour

10 EN PAYS DE LA LOIRE Vos élus de proximité

les apprentis de l'Urma 44
Journée portes ouvertes à l'Urma
Revel'toi à Malakoff!
Activez vos projets, intégrez des talents!
Erasmus +, trois étapes pour construire son parcours

REGARDS 32

Métiers : maçons et fromagers
Prestige : Atelier Lorenzi, repaire aux mille visages
Trait d'union : en route pour la liberté
Opinion : Sophie Cluzel

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 26 pour les abonnés de la Loire-Atlantique.

Le Monde des artisans n° 145 - Novembre-décembre 2021. Édition de la Loire-Atlantique. **Président du comité de rédaction des pages locales:** Frédéric Brangeon. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire-Atlantique. **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt. **Rédaction:** ATC (Tél. 0665622885, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com). **Ont collaboré à ce numéro:** Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Lætitia Muller), Pauline Overney, Cécile Vicini. **Secrétariat de rédaction:** Média et Artisanat (Marine Anthony). **Rédaction graphique:** Pixel6TM. **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquières (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquières (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr). **Photographies:** Pixel6TM, © pages départementales: CMA44, sauf mention contraire, en couverture: Benjamin Lachenal. **Promotion diffusion:** Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter. **Conception éditoriale et graphique:** TEMA/TM (Tél. 0387691801). **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 0387691818). **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100% à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). **Président et directeur de la publication:** François Grandidier. **N° commission paritaire:** 0326 T 86957. **ISSN:** 1271-3074. **Dépôt légal:** à parution. **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.





LA CITÉ
DU GOÛT
ET DES
SAVEURS



Au Salon Serbotel + saveurs locales

Deux espaces incontournables pour les restaurateurs, artisans et commerçants alimentaires en quête de fournisseurs de proximité et des talents de demain...



La chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique et l'Université régionale des métiers de l'artisanat des Pays de la Loire ont assuré, du 17 au 20 octobre, la promotion des savoir-faire artisanaux. La CMA44 a coanimé l'espace « Saveurs locales - Manger local » avec la chambre d'agriculture régio-

nale. Pour répondre à la forte attente sociétale des consommateurs qui recherchent toujours plus l'authenticité des saveurs, des artisans et des agriculteurs exposaient leurs produits locaux et artisanaux de qualité. Sous l'impulsion de la Cité du Goût et des Saveurs, durant tout le Salon, un chef a animé l'espace en réalisant

recettes et dégustations, préparées à partir de ces produits locaux.

Cinq temps forts supplémentaires étaient organisés sur notre espace avec l'objectif de faire connaître :

✔ **Les nouvelles tendances alimentaires de demain**

Les pâtisseries, biscuits, viennoiseries exotiques qui s'inspirent des saveurs d'ailleurs et d'ici et des techniques de fermentation japonaises : cookies Unami, tartelettes Azuki, Kanelbullar et autres gourmandises. **Originalités gourmandes, Pierre-Antoine Arlot de la Maison Arlot Cheng à Nantes.**

Les cuisines du monde pour découvrir des épices, leurs arômes et les saveurs pour mieux les intégrer dans les préparations culinaires, simples, saines et savoureuses... **Les spices trotteuses : Des épices à ma guise, Sylvie Jobbin, artisan transformateur d'épices à Ancenis, & Toque Trotteuse, Karine Thibaud, chef de cuisine à domicile à Pornic.**



✔ Les entreprises qui innovent

Du café au coffee shop pour s'embarquer dans un voyage initiatique grâce à une sélection saisonnière des meilleurs cafés des quatre coins du monde : de spécialités, natures, ronds, subtils, corsés ou fruités... Des ateliers en caféologie sont proposés pour apprendre à sélectionner le café et à le préparer selon différentes méthodes d'extraction. **ELE Cafés, Estelle Leon, torrèfactrice et sommelière du café à Sainte-Luce-sur-Loire.**

La bière en restauration où comment se délecter de mets succulents accompagnés d'une bonne bière ! Cet atelier de zythologie (étude et connaissance de la bière) a révélé des accords de mets détonants, des crustacés aux desserts et sans oublier le fromage ! **Brasserie Tête Haute, Samuel & Fabien Marze-lière, Brasseurs au Cellier.**

✔ Des concepts qui fonctionnent : le food-truck !

L'équilibré, Jocelyn Petitjean, créateur d'une solution de restauration rapide au Landreau, saine et équilibrée disponible au comptoir de son food-truck. Afin d'optimiser ses coûts, il achète ses produits en circuit court, dans un rayon de trente kilomètres. Les plats sont préparés dans son laboratoire et réchauffés rapidement sur place. Pari réussi pour ce jeune entrepreneur depuis quatre ans ! Trois food-truck ; quatre salariés et des services en plus : livraison en entreprises dans les zones tertiaires autour de Nantes et dans le vignoble...



Notre ambition durant ces quatre jours ?

Que ces animations aient touché les consommateurs, particuliers comme professionnels, et puissent favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective : écoles, collèges, lycées, Ehpad...



MAÎTRE
ARTISAN

MAÎTRE ARTISAN, LA PLUS HAUTE DISTINCTION DE L'ARTISANAT

À Louisfert, Savenay puis Oudon, aux côtés des maires de ces communes, Philippe Bely a eu le privilège de remettre le titre de maître artisan aux nouveaux distingués.



À LOUISFERT :

→ **Mathieu Timonnier ①**, menuisier.

À SAVENAY :

→ **Sophie Berlainont**, coiffeuse ;
→ **Ludovic Loray**, coiffeur ;
→ **Sébastien Plas**, boucher-charcutier ;
→ **David Guiho**, boulanger-pâtissier ;

→ **Dominique Louvert**, installateur électrique.

À OUDON :

→ **Marion Heijnis ②**, créatrice de bijoux ;
→ **Camille Le Goff ③**, esthéticienne.

Ce titre peut également être attribué par la commission

préfectorale régionale des qualifications qui récompense l'expérience professionnelle exemplaire de ces artisans et leur engagement dans la transmission des savoir-faire.

PLUS D'INFOS :

des conseillers sont à votre écoute au 0251138340
cfe44@artisanatpaysdelaloire.fr



Révélez votre potentiel

Les CMA Pays de la Loire et Loire-Atlantique ont organisé une soirée : « Révélez votre potentiel Export », en juillet à Sainte-Luce-sur-Loire. Objectifs: sensibiliser et informer sur l'export, lever les barrières pour un développement à l'international et découvrir les leviers existants pour être accompagné, formé et pour connaître les soutiens financiers.

Savez-vous que 35 000 artisans exportent chaque année en France ?

Les participants ont pu rencontrer des artisans exportateurs qui ont partagé leur expérience (coutelier, fabricant de meubles, électricien, confiturière...) ainsi que des professionnels de l'export et partenaires de la CMA : Team France Export, la Région Pays de la Loire, BPI France et Business France.



PROJET DE DÉVELOPPEMENT À L'EXPORT

Présentation des dispositifs d'accompagnement

- La formation « Premiers Pas à l'Export ».
- L'atelier collaboratif « Structurez votre projet ».
- L'atelier collaboratif « Évaluez votre projet ».
- Le diagnostic individuel « Révélez votre potentiel Export ».

La CMA Pays de la Loire est agréée par Business France pour le chèque Relance Export et agréée par BPI France pour l'assurance Prospection Accompagnement.

CONTACT : 0251138322
entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr



AUTOUR DU CHAPEAU

TOUT DÉBUT OCTOBRE, la 5^e édition des rencontres nationales des métiers du sur-mesure, des modistes et accessoires de mode, intitulé Autour du chapeau s'est déroulée à La Baule. Dans un cadre magnifique, des tailleurs, couturiers, modistes, gainiers, bottiers, plumassiers et stylistes ont suscité l'admiration des visiteurs durant ces trois jours. Une belle démonstration du Made In France. Les présidents Joël Fourny et Philippe Bely étaient présents pour apporter leur soutien à ces métiers rares aux savoir-faire exceptionnels!

www.autourduchapeau.fr +



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Frédéric Brangeon, NOUVEAU PRÉSIDENT de la CMA Loire-Atlantique

Frédéric Brangeon, la liste régionale « La voix des artisans » que vous avez menée en Loire-Atlantique vient de remporter les élections des représentants de la CMA. Vous êtes ainsi élu président de la CMA Loire-Atlantique pour les cinq ans à venir.

Qui êtes-vous ? Quel est votre parcours professionnel et personnel ?

Frédéric Brangeon : Je suis Frédéric Brangeon, 43 ans et père de trois enfants. Je suis maître artisan boulanger-pâtissier à La Chapelle-sur-Erdre et fils d'artisans boulangers.

J'ai été formé à l'URMA de Sainte-Luce/Loire en CAP-BEP Boulanger et Pâtissier et BM.

Mon parcours en apprentissage, auprès de mes mentors : mes patrons et Jean-Claude CHOQUET notamment, ancien président de la CMA 44 et régionale, m'ont apporté les bases qui font ce que je suis aujourd'hui : le travail, le partage, la notion d'effort toujours récompensée en concours comme dans le sport aujourd'hui.

J'ai repris avec mon épouse notre première entreprise en 2002 ; puis en 2009 une seconde entreprise à La Chapelle-sur-Erdre. Un deuxième point de vente est venu compléter notre offre en 2017. Entre-temps, devenir dirigeant sans être impliqué dans son syndicat n'aurait pas eu de sens pour moi. En 2011, je suis devenu Trésorier de la Fédération de la Boulangerie 44.

Début 2020, j'ai pris la présidence de l'U2P44 puis celle de la CGAD44 il y a un an. Je suis élu à la CMA44 depuis 2016.

Aujourd'hui, je dirige 39 salariés dont six apprentis et deux stagiaires.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les Français ont plébiscité la proximité, la qualité et convivialité de leurs artisans locaux. Ce sont ces valeurs fortes que vous et les élus de la CMA Pays de la Loire défendrez lors de votre mandat ?

F. B. : Ces valeurs m'animent depuis l'enfance. « Osez » est le maître mot que j'insuffle à mon équipe ! Fédérer, responsabiliser chacun, transmettre, faciliter le quotidien de chacun. Ensemble, nous valorisons la production et l'excellence artisanale. Qu'on soit dans son entreprise, son syndicat, sa chambre de métiers et de l'artisanat : Ensemble, osons !

Quelles sont vos ambitions pour l'artisanat en Loire-Atlantique ? Y a-t-il des freins à lever ou des sujets sur lesquels vous serez vigilants ?

F. B. : Ma première ambition est que les artisans reconnaissent leur CMA comme un partenaire incontournable du développement de leur entreprise, de sa création à la transmission, en passant par la formation. Ma deuxième ambition est de défendre les artisans dans les instances locales pour que le poids de l'artisanat soit reconnu à sa juste valeur. Enfin, ma troisième ambition est d'encourager l'apprentissage pour former les artisans de demain.

CONTACT : CMA Loire-Atlantique – 5 allée des Liards, 44985 Sainte-Luce-sur-Loire – 0251138300



PROFESSIONAL

PROFESSIONNEL COMME VOUS

NOUVEAU DUCATO

40 ANS DE SAVOIR-FAIRE



**DUCATO FOURGON
TÔLÉ PRO LOUNGE**
3.3 MH2 120 ch À PARTIR DE

**189 €/HT
/MOIS⁽¹⁾**

Crédit-bail sur 36 mois et 45 000 km
1^{er} loyer majoré de 6 000 € HT,
sous condition de reprise.

FIATPROFESSIONAL.COM/FR

POLYVALENT ET INFATIGABLE DEPUIS TOUJOURS, PLUS TECHNOLOGIQUE QUE JAMAIS.

MOTORISATION MULTIJET₃ FREIN DE PARKING ÉLECTRIQUE KEYLESS ENTRY&GO* COCKPIT 100% NUMÉRIQUE



(1) Détail et conditions disponibles sur www.fiatprofessional.com/fr. Offre non cumulable réservée aux professionnels (hors loueurs, administrations et clients Grands Comptes) pour toute commande d'un Ducato fourgon tôle passée **jusqu'au 31/12/2021** auprès de votre distributeur agréé Fiat Professional participant. Dans la limite des stocks disponibles. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FCA Leasing France, SA au capital de 68 954 580,86 € - 6 rue Nicolas Copernic - ZA Trappes-Élancourt 78190 Trappes - 342 42 499 126 RCS Versailles. Courtier en assurance enregistré à l'ORIAS n° 12 066 654. Prestation assistance garantie et mise en œuvre par Europ Assistance, entreprise régie par le code des assurances. Visuels non contractuels.

*Ouverture et démarrage sans clé.

FCA LEASING
France

DISPONIBILITÉS IMMÉDIATES en concession ! Consultez-nous :

BPM
GROUP

**FORZA
AUTOMOBILES**

348 Rte de Vannes **44700 ORVAULT**
9 Rue James Joule **44400 REZÉ**
www.bpmgroup.fr



Willy ANGELLOZ NICOUD

06 70 82 30 49
w.angeloz@bpmgroup.fr

Vos élus de proximité à la CMA

Du 1^{er} au 14 octobre dernier, les 80 000 artisans ligériens ont voté pour élire leurs représentants au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire. La liste « La voix des artisans » est arrivée en tête et a donc remporté l'élection. Joël Fourny, est réélu président régional et nous présente son équipe ainsi que les projets à venir pour les 5 années de mandature.



PRÉSIDENT	Joël FOURNY (44)
1^{ER} VICE-PRÉSIDENT	Daniel LAIDIN (85) et président de la CMA Vendée
2^E VICE-PRÉSIDENTE	Nadège DEKENUYDT (49) et présidente de la CMA Maine-et-Loire
3^E VICE-PRÉSIDENTE	Fabienne MALHAIRE-BOULANGER (72) et présidente de la CMA Sarthe
4^E VICE-PRÉSIDENT	Luc DUPRÉ (53) et président de la CMA Mayenne
5^E VICE-PRÉSIDENT	Frédéric BRANGEON (44) et président de la CMA Loire-Atlantique
TRÉSORIER	Bruno JOB (72)
SECRÉTAIRE	Éliane GARNIER (53)
TRÉSORIER ADJOINT	Patrice BERNARD (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Bertrand BILLAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Béatrice WATTIAU (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrick BOUVIER (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Patrice LIVENAI (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Sonia DEBONO (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Françoise FAVROU-TENAUD (85)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Fanny REYRE-MENARD (44)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Gilles ROULLAND (49)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Philippe CORNU (53)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Cédric VINTER (72)
SECRÉTAIRE-ADJOINT	Olivier LOISEAU (85)

ENTRETIEN AVEC

JOËL FOURNY, PRÉSIDENT DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

LMA : Quel rôle joue la chambre de métiers et de l'artisanat aujourd'hui ? Comment voyez-vous ses missions évoluer ?

Joël Fourny : Dans l'immédiat, certaines entreprises ont été fragilisées et ont besoin d'aide pour retrouver leur situation antérieure. Il faut donc mettre en place des dispositifs de soutien adaptés, assurer la continuité des aides publiques ; c'est bien la mission de la CMA d'accompagner les entreprises sur ce volet. D'autres doivent faire face à un rebond soutenu de leur activité, alors même que les prix des matériaux flambent et que la main-d'œuvre qualifiée fait défaut. Il faut, là encore, sensibiliser l'État et la Région, leur proposer la mise en place de dispositifs spécifiques pour agir sur l'orientation des jeunes et la reconversion d'adultes vers les métiers de l'artisanat. C'est là encore une mission centrale pour la CMA. Le réseau artisanal français est incontournable pour un développement harmonieux

de nos territoires, pour répondre aux enjeux de l'économie circulaire et ceux liés à l'écologie. Là encore, la Chambre propose ses services pour accompagner les entreprises dans ces transitions. Il faut que l'État voit l'artisanat comme un partenaire nécessaire au déploiement de sa politique économique et sociale et environnementale. L'enjeu pour la CMA est maintenant de mieux faire connaître la palette de ses offres de services. Il faut également que les artisans eux-mêmes utilisent plus encore les opportunités qu'elle peut leur apporter pour penser, créer, développer, céder leur entreprise grâce à aux diagnostics, conseils et formations que la Chambre propose. Les commissions territoriales qui vont être très prochainement mises en place dans les départements vont nous y aider : plus de proximité, des équipes d'élus sur le terrain, des services réactifs à vos attentes et vous proposant un accompagnement personnalisé.

**représenter accompagner
FORMER PROMOUVOIR DU PROJET... à la création,
AU DÉVELOPPEMENT... à la transmission**

Nos 5 engagements



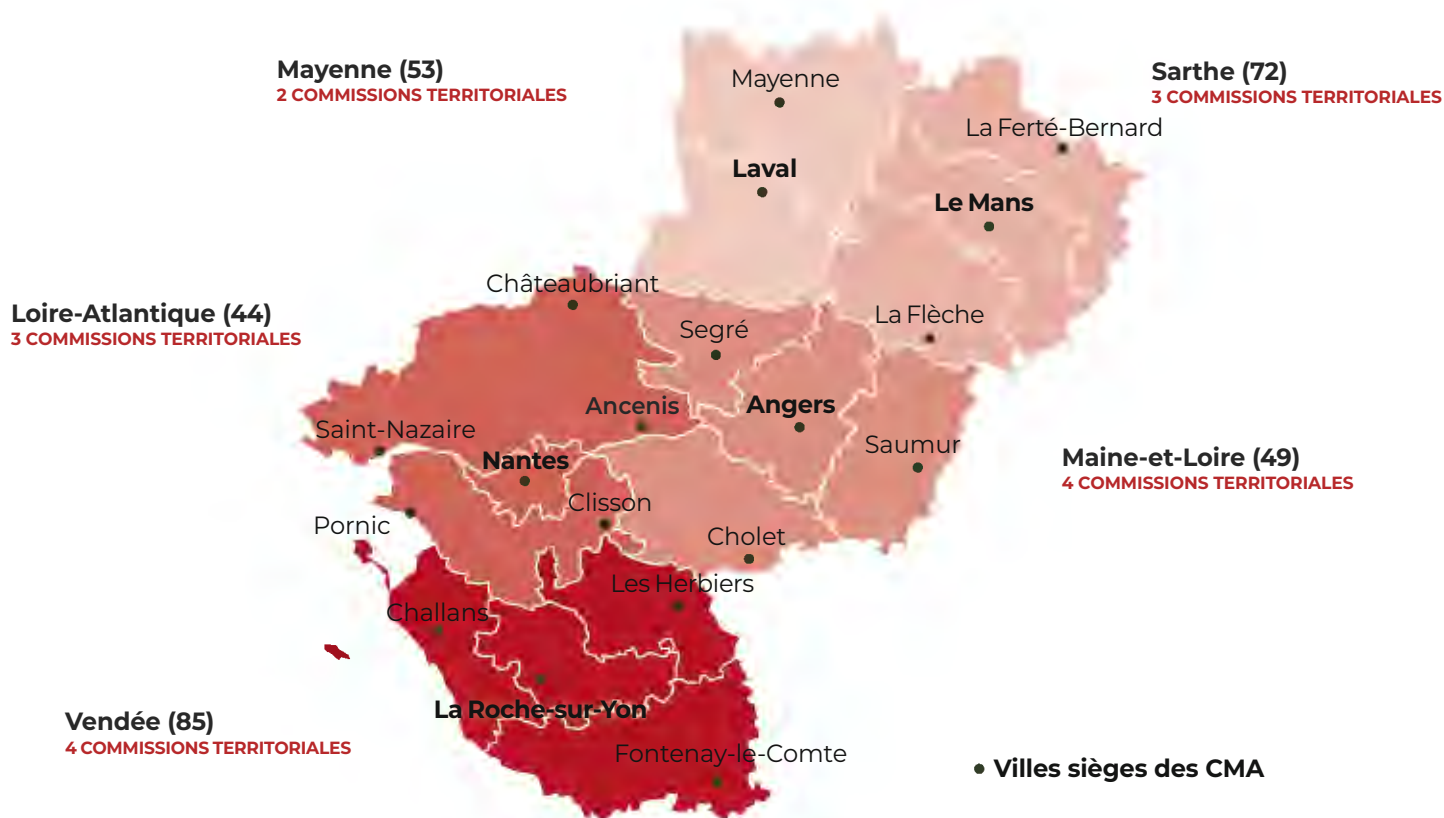
Au plus près des artisans

L'organisation des chambres de métiers a évolué afin d'apporter aux artisans une réponse au plus près de leurs besoins dans les territoires. Ainsi, désormais chaque département possède :

→ un conseil territorial composé du président départemental, du vice-président départemental, des présidents des

commissions territoriales et de trois autres élus. Il fait un point d'activité et rend compte au bureau régional ;

→ des commissions territoriales travaillant au plus près des territoires sur des dossiers thématiques. Le nombre de commissions territoriales par département a été défini en fonction des différents bassins d'emplois.



Vos 125 nouveaux élus



Frédéric Brangeon
Président CMA 44

“ Frédéric Brangeon, 43 ans et père de 3 enfants. Je suis maître-artisan boulanger-pâtissier à La-Chapelle/Erdre et fils d'artisans boulangers. J'ai été formé à l'URMA de Sainte-Luce/Loire en CAP-BEP Boulanger et Pâtissier et BM. Mes patrons, Jean-Claude Choquet notamment, ancien président de la CMA 44 et régionale, m'ont apporté les bases qui font ce que je suis aujourd'hui : le travail, le partage, la notion d'effort toujours récompensée en concours comme dans le sport aujourd'hui. J'ai repris avec mon épouse notre première entreprise en 2002 ; puis en 2009 une seconde entreprise à La-Chapelle/Erdre. Un 2^e point de vente est venu compléter notre offre en 2017. Entre temps, je suis devenu Trésorier de la Fédération de la Boulangerie 44. Début 2020, j'ai pris la présidence de l'U2P 44 puis celle de la CGAD 44 il y a un an. Je suis élu à la CMA44 depuis 2016. Aujourd'hui, je dirige 39 salariés dont 6 apprentis et 2 stagiaires. ”



Béatrice WATTIAU
Vice-présidente CMA 44



Joël FOURNY
Président CMA région



Nathalie LESORT
Élue CMA région



Jérôme LAIRY
Élu CMA région



Fanny REYRE - MENARD
Élue CMA région



Frédéric SOUTON
Élu CMA région



Céline TUROUNET
Élue CMA région



Stéphane BOURDEAU
Élu CMA région



Nicolas BOISSINOT
Élu CMA région



Claire PLOQUIN
Élue CMA région



Nathalie FAUCHEUX
Élue CMA région



Anthony FLEURY
Élu CMA région



Éric JANAN
Élu CMA région



Jérôme MARTIN
Élu CMA région



Adeline CHATELLIER
Élue CMA région



Julien LARCHE
Élu CMA région



Renaud MARIE
Élu CMA région



Guillaume LEROUX
Élu CMA Loire-Atlantique



Thomas BRAC DE LA PERRIÈRE
Élu CMA Loire-Atlantique



Julie DELAPORTE
Élue CMA Loire-Atlantique



Stéphane BREHIER
Élu CMA Loire-Atlantique



Ariane BLANCHE
Élue CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



Prochainement
Élu CMA Loire-Atlantique



“ Nadège Dekenuydt, originaire de Nantes, je suis entrée dans l’artisanat à 22 ans en devenant esthéticienne, métier au service de l’image de soi et du mieux-être. C’est sur Angers en 2008 que j’ai choisi de créer mon entreprise, l’institut « Un Temps pour Soi », et j’ai aujourd’hui deux salariées à mes côtés. Amoureuse de mon métier, j’ai décroché le titre « Un des Meilleurs Ouvriers de France » en 2019, reconnaissance de l’expertise acquise au fil des ans. En 2016, je suis arrivée à la CMA49. Ce fut un mandat riche de la découverte des enjeux des autres métiers artisanaux, de nos spécificités territoriales et surtout riche d’actions en faveur des entreprises. Je suis fière aujourd’hui, à 39 ans, d’accroître mon engagement avec ce nouveau mandat, en tant que présidente de la CMA Maine-et-Loire.



Nadège DEKENUYDT
Présidente CMA 49



Patrick BOUVIER
Vice-président
CMA 49



Gilles ROULLAND
Élu CMA région



Patrice BERNARD
Élu CMA région



Laurence BESSONNEAU
Élue CMA région



Philippe BRISSY
Élu CMA région



Xavier JOUIS
Élu CMA région



Cécile PRIEUR
Élue CMA région



Alain MOREAU
Élu CMA région



**Lamya BELGHITI
LAACHACH**
Élue CMA région



**François
GODINEAU**
Élu CMA région



Einav LERAY
Élue CMA région



François LUCAS
Élu CMA région



Béatrice DUPONT
Élue CMA région



Franck BENOIT
Élu CMA région



Loïc CORBEL
Élu CMA région



Marie CHARTRAIN
Élue CMA région



Olivier DIXNEUF
Élu CMA région



Sébastien VOYER
Élu CMA région



Anne DEMION
Élue CMA région



Aline BOUTIN
Élue CMA
Maine-et-Loire



**Denis
BANCHEREAU**
Élu CMA
Maine-et-Loire



Laurent PETIT
Élu CMA
Maine-et-Loire



**Christelle
DELOUCHE**
Élue CMA
Maine-et-Loire



Nadine DABIN
Élue CMA
Maine-et-Loire



Luc DUPRÉ
Président CMA 53

“ Luc Dupré, j'ai 60 ans et suis artisan charpentier. Je co-dirige avec mon fils l'entreprise familiale Dupré Bois Construction à Ahuillé. J'en suis fier : mon grand-père l'a fondée en 1929 et nous sommes quatre générations à s'y succéder. Nous travaillons en local pour des particuliers majoritairement. Notre communication se fait par le bouche-à-oreille. Je suis engagé depuis longtemps : membre de la CAPEB Mayenne depuis 30 ans, élu à la CMA Mayenne depuis 11 ans et trésorier de la CMA Pays de la Loire lors du dernier mandat. En 1999, avec d'autres artisans, nous avons fondé la coopérative ARB (Artisans Réunis du Bois) à Martigné sur Mayenne. Le concept était alors novateur : s'allier pour négocier nos achats de matières premières et peser face aux industriels. Aujourd'hui, nous sommes plus de 150 artisans membres avec le même désir : coopérer pour faciliter nos achats et entretenir ainsi une relation saine entre nous. La CMA c'est aussi un réseau d'artisans qui travaillent ensemble pour l'intérêt de tous. ”



Patrice LIVENAIS
Vice-président
CMA 53



Philippe CORNU
Élu CMA région



Emmanuelle CHAPPEY
Élue CMA région



Éliane GARNIER
Élue CMA région



Élisabeth DIVAY
Élue CMA région



Frédéric DION
Élu CMA région



Xavier MARCHAND
Élu CMA région



Marie-Line BRUNET
Élue CMA région



Emmanuel HARDY
Élu CMA région



Patrice MEIGNAN
Élu CMA région



Annie POUVREAU
Élue CMA région



Jérôme ROBINO
Élu CMA région



Fanny ALLEMAND - BOYER
Élue CMA région



Claude LAURENT
Élu CMA région



Sandrine LEROY
Élue CMA région



Yves DUFRAISSE
Élu CMA région



Véronique MOTIN-HATTE
Élue CMA région



David RIVIÈRE
Élu CMA région



Emmanuel ANNE
Élu CMA région



Véronique SEGRÉTAÏN
Élue CMA
Mayenne



Éric JOUANEN
Élu CMA Mayenne



David GUEDON
Élu CMA Mayenne



Marc ROCHER
Élu CMA Mayenne



Jean-Luc BIGARÉ
Élu CMA Mayenne



“ Fabienne Malhaire-Boulangier, j'ai 47 ans, maman de trois enfants. Depuis, 2014, j'exerce l'activité de création d'œuvres d'art prise d'empreintes « ComMansRefllet » au Mans. Je suis élue au sein de la chambre de métiers et de l'artisanat Sarthe depuis 2016 et en assure la vice-présidence depuis trois ans. Après un parcours riche d'enseignements dans la finance, j'ai eu la chance de pouvoir faire de ma passion mon activité professionnelle qui, chaque jour, se complète de nouvelles connaissances. C'est autour des valeurs de proximité, de rayonnement, d'excellence notamment grâce à la formation et à la transmission des savoir-faire, que se sont fédérés les élus de notre magnifique équipe de terrain. Il est primordial que les artisans puissent identifier la chambre de métiers et de l'artisanat comme l'interlocuteur incontournable au service de leur entreprise, et ce à tout moment de sa vie, de la création à la transmission. Nous devons donc maintenir et renforcer la présence auprès de nos ressortissants afin d'assurer cette proximité.

”

Fabienne MALHAIRE - BOULANGER

Présidente CMA 72



Bruno JOB
Vice-président
CMA 72



Bruno PROVOT
Élu CMAR



Sonia DEBONO
Élue CMA région



Bruno HATTON
Élu CMA région



Loïc YVON
Élu CMA région



Jean-Pierre VERNEAU
Élu CMA région



Cédric VINTER
Élu CMA région



Anne PETIT
Élue CMA région



Virginie CABARET
Élue CMA région



Grégory SOYER
Élu CMA région



Nicolas DOIRE
Élu CMA région



Magali BARANTIN
Élue CMA région



Hélène LAJOINIE
Élue CMA région



Éric BOISSEAU
Élu CMA région



Dominique GENEST
Élu CMA région



Nathalie MANTEY MACE
Élue CMA région



Mandora MULLER
Élue CMA région



Stéphane DERRIEN
Élu CMA région



Emmanuel ANDRÉ
Élue CMA région



Cyril CARRÉ
Élu CMA Sarthe



Aurélien DEMOTIER
Élu CMA Sarthe



Caroline DELAREUX
Élue CMA Sarthe



Olivier AUBERT
Élu CMA Sarthe



Stéphane LEROUX
Élu CMA Sarthe



Daniel LAIDIN
Président CMA 85

“ Daniel Laidin, j’ai 61 ans et je suis artisan dans le secteur alimentaire depuis 1984. En tant que boulanger, j’ai formé une soixantaine d’apprentis et assuré pendant 27 ans la présidence de la Fédération départementale de la boulangerie artisanale pour laquelle j’ai passé le flambeau en 2020. Je suis également Président de la Confédération Générale de l’Alimentation de Détail (CGAD) depuis plus de vingt ans. Désormais, je dirige des entreprises avec un fort impact saisonnier. J’ai entamé un parcours d’ élu de Chambre de métiers en 1995, occupant successivement les postes de trésorier et vice-président. Je m’engage aujourd’hui sur un deuxième mandat de Président de la CMA Vendée, avec la mission de Vice-Président délégué à la formation professionnelle en Pays de La Loire. Je tiens à remercier les artisans, femmes et hommes, qui se sont engagés dans ces élections. ”



Chantal GOICHON
Vice-présidente
CMA 85



Éric SAUTREAU
Élu CMA région



Laurence JEAUD
Élue CMA région



**Aurélien
ALLAIZEAU**
Élu CMA région



Bertrand BILLAUD
Élu CMA région



Lucie AMELINEAU
Élue CMA région



**Christine
SAUZEAU**
Élue CMA région



**Christophe
PINEAU**
Élu CMA région



**Dominique
CHATELIER**
Élu CMA région



Olivier LOISEAU
Élu CMA région



**Marjorie GALLAIS
BOUSSEAU**
Élue CMA région



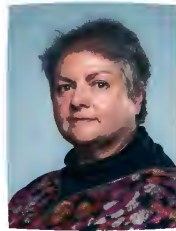
**Françoise
TENAUD**
Élue CMA région



Pascal BRETOME
Élu CMA région



**Isabelle
ANNONIER**
Élue CMA région



Sophie PERGUE
Élue CMA région



Didier MINAUD
Élu CMA région



Thierry BARBARIT
Élu CMA région



**Christine
GILBERT-RIVOAL**
Élue CMA région



Nathalie BUR
Élue CMA région



**Jean-Louis
REMAUD**
Élu CMA Vendée



David MALVAUD
Élu CMA Vendée



Mickaël ALCORTA
Élu CMA Vendée



**Anne-Julie
BROCHET**
Élue CMA Vendée



Jacky MOREAU
Élu CMA Vendée



Engagez une démarche de transition écologique, gagnez des parts de marché et faites des économies!

L'accélération de la transition écologique, l'une des trois priorités de France Relance, est un enjeu collectif majeur et une opportunité pour les entreprises artisanales. Vous avez peu de temps à consacrer aux questions environnementales, la CMA vous accompagne et vous conseille pour agir concrètement sur les leviers suivants :



Consommation d'énergie :

Vous subissez les hausses successives des tarifs de l'électricité et particulièrement du gaz. Vous souhaitez faire des économies d'énergie.



Déchets :

Vous rencontrez des difficultés à gérer, stocker et éliminer vos déchets. Vous souhaitez les réduire, optimiser leur gestion et leurs coûts.



Achats :

Vos matières premières, vos consommables et vos fournitures représentent un poste de dépense important.

Vous souhaitez optimiser leur consommation.



Déplacements :

Vous êtes confronté à des problématiques de déplacements (accès en centre-ville, stationnement...) et à la hausse des prix des carburants. Vous vous interrogez sur les mesures à mettre en place.



Communication :

Vos clients sont de plus en plus sensibles aux questions environnementales. Vous souhaitez communiquer sur les actions que vous mettez en œuvre en ce sens.

TÉMOIGNAGE

Yann Allaire, Technichauf, plombier chauffagiste à Orvault

« J'ai engagé une démarche RSE au sein de mon entreprise en 2016, accompagné par la CMA Loire Atlantique. Afin de mettre à jour mon plan d'action environnemental, un conseiller développement durable de la CMA s'est déplacé dans mon entreprise pour réaliser un diagnostic transition écologique. Nous avons balayé l'ensemble des thématiques environnementales et identifié les actions à mettre en œuvre pour faire évoluer ma démarche. L'intervention m'a permis d'optimiser la gestion de mes déchets en investissant notamment dans un compacteur carton. Aussi, le conseiller m'a accompagné dans le montage et le dépôt d'un dossier de demande d'aide financière auprès de l'ADEME, Tremplin pour la transition écologique des TPE PME, pour financer cet investissement. »

Si vous souhaitez agir sur au moins 2 de ces leviers, vous pouvez dès maintenant bénéficier d'un diagnostic environnemental gratuit, pris en charge par l'État et la CMA Pays de la Loire. Cela vous permettra d'entrer dans une démarche écoresponsable, de réaliser des économies et de communiquer sur votre engagement auprès de vos clients!

Nos experts se mobilisent et vous accompagnent sur le dispositif **PERFORMA ENVIRONNEMENT** qui se déroule en trois temps :

- Un rendez-vous individuel en entreprise pour mesurer la maturité écologique de votre entreprise.
- L'élaboration d'un plan d'action à partir des besoins identifiés pour mieux intégrer la transition écologique à votre quotidien.
- Un accompagnement personnalisé pour le mettre en œuvre.



VOS CONSEILLERS EN DÉPARTEMENTS

- LOIRE-ATLANTIQUE :** Julia Guillou - 06 71 53 66 43
developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr
- MAINE-ET-LOIRE :** Jocelyne Combat-Picaut - 06 75 60 86 03
developpementdurable49@artisanatpaysdelaloire.fr
- MAYENNE :** Solenn Le Minous - 06 48 92 29 39
developpementdurable53@artisanatpaysdelaloire.fr
- SARTHE :** Adrien Debenne - 07 86 75 76 56
developpementdurable72@artisanatpaysdelaloire.fr
- VENDÉE :** Pauline Fonda - 07 72 28 86 86
developpementdurable85@artisanatpaysdelaloire.fr

CONCOURS

Entrepreneures de Talent

VERS LE CONCOURS RÉGIONAL. Depuis plusieurs années, le concours Entrepreneures de Talent, porté par la CMA Pays de la Loire et la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, valorise les femmes qui ont osé entreprendre. Encourager l'entrepreneuriat féminin est un véritable levier pour la compétitivité et l'emploi de nos territoires. L'édition 2021 se poursuit pour les 15 lauréates ayant remporté l'échelon départemental. Un jury régional les départagera le 13 décembre prochain.

CATÉGORIE JEUNESSE



Cécilia André,
photographe
à La Flèche (72)



Fanny Bourges,
traiteur-pâtissière
à Treffieux (44)



Amandine Hiron,
socio-esthéticienne
à Évron (53)



Manon Maurice,
traiteur-bar à salades
à La Roche sur Yon (85)



Sarah Mazurkiewicz,
coiffeuse
à Saint-Mathurin
sur Loire (49)

CATÉGORIE INNOVATION



Céline Alland,
créatrice d'un drive
de produits locaux
à Le Boupère (85)



Catherine Bondu,
socio-esthéticienne,
dermopigmentation et
hypnose à Clisson (44)



Anne Janvrin,
épicière de produits
locaux en libre-service
à Forcé (53)



Céline Renou,
décoratrice-stucatrice
à Doué-en-Anjou (49)



Alexine Vaillant,
restauratrice salon de
thé brocante à La Ferté
Bernard (72)

CATÉGORIE ENGAGEMENT



Emmanuelle Fouquet,
opticienne et créatrice
de lunettes sur-mesure
à Luçon (85)



Adélaïde Hugué,
bijoutière-joaillière
au Mans (72)



Emmanuelle Jean,
meunière
à Campbon (44)



Odile Lacourt,
fleuriste à Mayenne (53)



Anouck Tharreau,
conseillère aux
entreprises
à Angers (49)

COUP DE CŒUR DU PUBLIC



Votez pour votre coup de cœur sur le Facebook Artisanat Pays de la Loire, jusqu'au 13 décembre à 12h.
À la clé pour la gagnante, le tournage d'une vidéo pour valoriser son activité.





TROPHÉES 2021

Excellence artisanale

Depuis 2018, la chambre de métiers et de l'artisanat et la Région des Pays de la Loire sont fières de mettre à l'honneur le savoir-faire ligérien avec le Trophée Pays de la Loire Excellence Artisanale. En octobre a eu lieu le grand oral : les 21 chefs d'entreprise sélectionnés ont présenté leur projet et tenté de convaincre le jury. Les 9 lauréats seront dévoilés lors de la soirée de remise de trophées, le 29 novembre prochain.



ACTEUR DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un homme ou une femme, pour ses qualités de dirigeant(e) d'une entreprise artisanale, ses valeurs et son parcours de vie entrepreneurial.

ATELIER POTPOTE

Mélanie Lecorney

Conserverie artisanale bio - Bouguenais (44)

SARL NEW DG

David Guiho

Boulangerie, pâtisserie, snacking
Savenay (44)

DOUÉ LA FONTAINE AUTOMOBILES

Willy Mathey

Garage, réparation et vente automobile
Doué-en-Anjou (49)

À L'ATELIER DE LA COUTURE

Élodie Sanier

Couture et fabrication
de vêtements - Le Champ-Saint-Père (85)

DMB PLOMBERIE CHAUFFAGE

ÉLECTRICITÉ - David Broute

Plomberie chauffage électricité
Yvré-l'Évêque (72)

MENTION MÉTIER D'ART

POISSON SANTORO EMMANUELLE

Emmanuelle Santoro

Joaillerie - La Baule (44)

LE CRAPAUD GUINDÉ

Magaly Cousin

Tapisserie - Le Mans (72)



ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense une entreprise dont la capacité d'adaptation stratégique et d'innovation lui permet d'afficher de belles performances économiques et sociales dans le respect des Hommes et de l'environnement.

LA MAISON SIDONIE CHAMPAGNE

Sidonie Champagne

Fabrication de cosmétiques
Benet (85)

NETX SYSTEMS

Cédric Bonneau

Électricité, informatique - Allonnes (49)

LES CHANTIERS D'ARNAUD

Arnaud Mainguy

Rénovation intérieure - Vertou (44)

BAZIN GUIMOND 5

Cyril Bazin et Sarah Guimond

Coiffure Nantes (44)

ABC LEROYER

André Leroyer

Charpente - Rouez (72)

MENTION MÉTIER D'ART

GRAV'OR

Isabelle Ratiskol

Miroiterie, décoration sur verre
Le Mans (72)

BONNIN-DUGUÉ

Anthony Dugué

Plâtrerie, staff, plaques de plâtre
Saint-Christophe-du-Ligneron (85)



PROJET DE L'EXCELLENCE ARTISANALE

Récompense un projet (individuel ou collectif) novateur qui répond aux enjeux de proximité, de rebond face à la crise Covid, de pérennité de savoir-faire, d'économie circulaire, de commerce du futur...

URBANOÉ - Ludovic Amy

Création de mobiliers et d'aménagements
extérieurs en bois
Baugé-en-Anjou (49)

ALAIN TP

Alexandre Alain

Bâtiment, travaux publics
Saint-Proutant (85)

AUDIO ÉLECTRONIQUES SERVICES

Pascal Verdet

Études et conception électronique musicale
La-Chapelle-sur-Erdre (44)

LM FLEURS - Marie Legros

Fleuriste - Ernée (53)

LES RÉPARABLES - Blandine Barré

Réparation textile - Essarts-en-Bocage (85)

MENTION MÉTIER D'ART

MAISON DE LA CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE

Benoît Audureau

Projet collectif poterie et céramique
Le Fuilet (49)

MÉTIER D'ART SUR LOIRE


Anne Leroux - Collectif d'artisans d'art
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu (44)

Un plan pour soutenir LES ENTREPRISES EN situation de fragilité

Si la sortie de crise est marquée par une activité soutenue pour un grand nombre d'entreprises, certaines sont toutefois plus durement touchées que d'autres.

Afin de prévenir ces difficultés, le chef d'entreprise peut réagir à temps. Des procédures amiables préventives et confidentielles sont à sa disposition : **le mandat ad hoc et la conciliation.**

- Démarche personnelle et volontaire du dirigeant.
 - Choix du professionnel laissé à la discrétion du dirigeant.
 - Objectif : sortir l'entreprise de ses difficultés par des négociations d'accords.
 - Constat ou homologation d'un protocole d'accord.
 - ▶ Le Mandat ad hoc facilite la renégociation des dettes avec tous les partenaires de l'entreprise (organismes sociaux et fiscaux, caisses de retraite, partenaire bancaire, bailleur, fournisseurs).
 - ▶ Condition : ne pas être en état de cessation des paiements.
 - ▶ Durée : trois mois renouvelables.
- Dispositions spécifiques liées au plan de sortie de crise du Gouvernement : durée et coût limité.*
- ▶ La conciliation favorise la conclusion d'accords amiables avec les créanciers, cocontractants et partenaires.
 - ▶ Condition : ne pas être en état de cessation de paiement depuis plus de 45 jours.
 - ▶ Durée : quatre mois, renouvelable un mois.



**MERCREDI 8 DÉCEMBRE
DE 18H30 À 20H00**

**Atelier
« Tensions
de trésorerie
actuelles ou
prévisibles à court terme »**

Coanimé par Fabienne Riou, mandataire ad hoc / conciliatrice & dirigeante Conseil R, et la CMA.
Lieu : CMA – 5 allée des Liards à Sainte-Luce-sur-Loire.
Venez vous informer sur les outils que vous pouvez actionner facilement : le mandat ad hoc et la conciliation. Le service aux entreprises reste mobilisé sur la prévention des difficultés des entreprises.

PLUS D'INFOS : 02 51 13 83 22
entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr

AGIR EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT

« La municipalité souhaite que la ville du Pouliguen soit un acteur majeur dans le développement économique territorial et notamment celui des entreprises qui interviennent dans les métiers de l'artisanat. » C'est ainsi que le maire, Norbert Samama, a dévoilé, ce jeudi 4 novembre, la plaque « Commune engagée en faveur de l'économie de proximité et de l'artisanat », figurant dorénavant place des Halles. Cette plaque vient sceller le pacte conclu avec la chambre de métiers et de l'artisanat, représentée par son président Philippe Bély. « Douée d'une expertise de terrain concernant le secteur artisanal, la chambre de métiers et de l'artisanat devient, à travers cette charte, un partenaire ressource privilégié pour la Ville. Elle dispose d'une offre globale de services pour accompagner les entreprises artisanales à chaque étape de leur vie et de leur développement », a souligné Philippe Bély.

Quels sont les objectifs communs que nous partageons ?

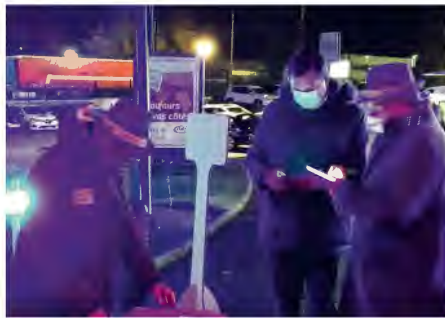
- Permettre le renouvellement des entreprises artisanales de la ville en encourageant la création d'entreprise et en facilitant la reprise d'entreprise.
 - Maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire du Pouliguen pour renforcer l'attractivité du centre-ville.
 - Soutenir une offre de service pour les entreprises de la ville.
 - Développer une économie favorisant la transition écologique.
 - Accompagner l'usage du numérique dans les entreprises artisanales.
 - Soutenir l'emploi local et la formation.
 - Faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs.
- Cette convention marque dans la durée la collaboration étroite de la CMA 44 avec la Ville du Pouliguen. Au regard du contexte actuel, des défis nous attendent dans les prochains mois pour soutenir l'économie de proximité et l'artisanat.





La grande soirée DU NUMÉRIQUE

Cette 3^e édition, organisée le 9 novembre dernier par votre CMA, était animée par des spécialistes de leur domaine : e-commerce, communication, numérique responsable, e-réputation, référencement, réalité virtuelle, cybersécurité, BIM, drone, 5G...



Trois conférences

- Faites plus et mieux grâce au numérique !
- Les 10 règles d'or pour créer un e-commerce rentable !
- Pourquoi s'intéresser au numérique responsable ?

Neuf ateliers

- Le numérique au service de la productivité des artisans du bâtiment.
- E-réputation, réseaux sociaux, avis : une présence web, pensée pour attirer ses clients !
- En quoi le numérique peut-il accompagner la qualité de vie au travail ? Comment peut-on mettre en place une gestion gratuite de la relation-client ?
- Cybersécurité : comment contrôler ses données sur le web ?
- Le numérique facilite l'export !
- Être visible sur le web : l'incontournable Google My Business !

- Faut-il payer pour se faire référencer ?
- Préparer son entreprise aux événements imprévus !

Tout un programme pour sensibiliser, informer, acculturer, surprendre et permettre aux participants de trouver des solutions adaptées à leurs besoins.

À grands renforts de démonstrations et d'échanges, chacun a pu y trouver son compte pour :

- découvrir les usages numériques adaptés à son activité,
- évaluer ses propres pratiques numériques et professionnaliser leur usage,
- s'approprier les outils numériques en perpétuelle évolution et en toute sérénité.

CONTACT : entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr

EN CHIFFRES

190
participants

5

partenaires :

la Région des Pays de la Loire / le Département de Loire-Atlantique / Crédit Agricole Atlantique Vendée / ADN Ouest / Orange

30

exposants

500

kilos

d'éléments électroniques et électriques usagés collectés

Changeons de mobilité, adoptez le vélo!

Avec l'essor des déplacements en vélos cargos ou triporteurs, la mobilité devient un sujet majeur dans les entreprises. De nombreux artisans ont déjà franchi le pas qu'ils soient plombiers, paysagistes, coiffeurs ou boulangers...

Jusqu'en 2023, Ma Cyclo Entreprise est un dispositif gratuit construit en trois étapes :

1. Une réunion d'info par groupe de cinq entreprises pour présenter les intérêts du vélo et effectuer des essais.
2. Un rendez-vous personnalisé pour choisir le bon vélo en fonction de l'activité.
3. Un appui financier via l'ADIE* selon des conditions particulières.

En plus de réduire la production de CO₂, les bénéfices du vélo sont nombreux pour une entreprise :

- économique : le coût d'achat et d'entretien est nettement inférieur à un véhicule thermique ou électrique
- Santé : activité sportive pour dirigeants et salariés, moins de stress pour circuler et se stationner.

* ADIE = association pour le droit à l'initiative économique.

PLUS D'INFOS :
developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr



Ma Cyclo entreprise



Nantes Métropole propose une aide allant jusqu'à 400 € pour l'achat d'un vélo. Sur les autres territoires, renseignez-vous!

RÈGLEMENTATION

Tri 7 flux des déchets du BTP

En Loire-Atlantique, le secteur du bâtiment représente 39 % de l'artisanat avec près de 13 000 établissements. Très gros producteur de déchets, les professionnels de la construction doivent organiser la gestion de leurs déchets de chantiers afin de générer de nouvelles ressources. Un décret, paru cet été, renforce les obligations de tri et de traçabilité en mentionnant sur les devis les exutoires choisis.

Le tri 7 flux : quels déchets ?

- Papier/carton.
- Métal.
- Plastique.
- Verre.
- Bois.
- Fraction minérale (béton, briques, tuiles, pierres...).
- Plâtre.

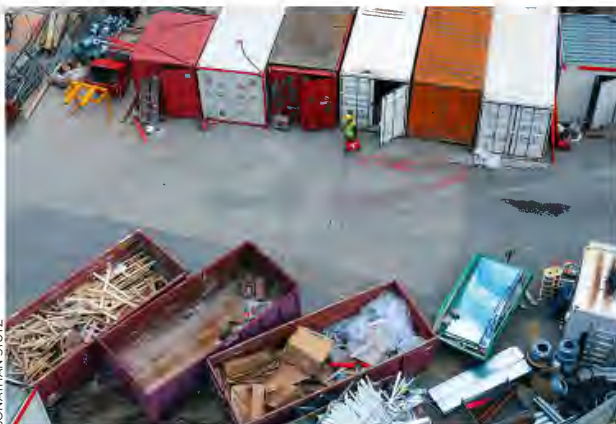
Les conditions d'application

Le tri 7 flux s'applique sous deux conditions :

- disposer d'une surface de stockage sur le chantier d'au moins 40 m² ou,
 - produire sur toute la durée du chantier au moins 10 m³.
- Le Préfet ou le Maire peut demander un contrôle visant à vérifier le respect du tri à la source à travers un audit réalisé par un prestataire indépendant. La traçabilité du circuit d'élimination va constituer un enjeu important pour les professionnels afin de justifier de leurs bonnes pratiques.

Décret n° 2021-950 du 16 juillet 2021.

PLUS D'INFOS :
developpementdurable44@artisanatpaysdelaloire.fr



JONATHAN STUTZ

GROUPAMA, UN EXPERT À VOS CÔTÉS POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET.



Groupama vous accompagne dans les étapes de votre activité et vous propose des assurances professionnelles adaptées.

**02 99
30 90 80**
Coût d'un appel local
ou gratuit selon
votre abonnement

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire
Siège social : 23, Boulevard Sofférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 695 RCS Rennes. Entreprise régie
par le code des assurances. Document et visuel non contractuels - Crédit Photo : A. Chauvaud - 10/21



GroupamaPro

LE SEUL UTILITAIRE SUPERÉTHANOL-E85



Faites le plein pour

40€⁽¹⁾

Nouveau TRANSIT CONNECT E85

- Un carburant économique et Français
- Carte grise gratuite en Loire-Atlantique
- TVA récupérable⁽²⁾



GRUPE
DMD
Ma voiture, ma mobilité

Ford Nantes
365, Route de Vannes
02 40 16 11 12

Ford Rezé
4, Rue Lavoisier
02 51 11 10 10

Ford St-Nazaire
191, Av. de St-Nazaire
02 40 70 44 10

⁽¹⁾ Prix moyen calculé sur une base d'un réservoir d'un Transit Connect Flexifuel de 60L 0.68€* le litre de carburant E85. Modèle présenté : Transit Connect Active 1.0 100 ch E85 avec options. * Prix moyen constaté en France métropolitaine au 31/08/2021 sur bioethanolcarburant.com. ⁽²⁾ TVA 100% récupérable selon dispositions du CGI en vigueur. DMD - SAS au capital de 2 404 976,00 €, RCS de Nantes N° 423 295 880 - Siège social : 365, Route de Vannes 44800 SAINT-HERBLAIN, France.

Serbotel 2021 : du challenge pour les apprentis de l'Urma 44

Organisé tous les deux ans, c'est l'événement incontournable pour les professionnels des métiers de bouche, de la boulangerie-pâtisserie, de l'hôtellerie et de la restauration. Ce fut un moment riche en partages et en compétitions, du 17 au 20 octobre à Nantes.



Les apprentis, les maîtres d'apprentissage et les équipes pédagogiques de l'Urma étaient au rendez-vous pour participer à sept des concours organisés sur les quatre jours du Salon :

→ **Quatre événements organisés par la Fédération des artisans charcutiers-traiteurs de Loire-Atlantique & la Confédération nationale des charcutiers-traiteurs :**

- ▶ la battle Jeunes Chefs Charcutier-Traiteur,
- ▶ le 3^e challenge inter-Urma Pays de Loire des jeunes charcutiers,
- ▶ le concours Mention complémentaire traiteur / Urma,
- ▶ le concours Brevet professionnel charcutiers - traiteurs / Urma,

→ **Deux événements organisés par le Syndicat de la boucherie de Loire-Atlantique ;**

- ▶ le concours départemental CAP Boucher 2^e année,
- ▶ le concours régional Brevet professionnel bouchers.

→ **Le concours Mémoire d'Éléphant, porté par le GNI.**

Le 3^e challenge inter-Urma Pays de Loire des jeunes charcutiers

a consacré pour la 3^e fois consécutive la victoire de l'Urma Loire-Atlantique, en présence de Joël Fourny, président de CMA France et de la CMA Pays de la Loire.

Bravo à tous les participants pour leur implication et leur combativité !

29 JANVIER 2022

Journée portes ouvertes à l'Urma Pays de la Loire

L'Université régionale des métiers de l'artisanat (Urma) des Pays de la Loire ouvrira les portes de ses cinq centres de formation professionnelle sur ses six sites : Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Nazaire, Angers, Laval, Le Mans, La Roche-sur-Yon. Venez découvrir nos 100 formations du CAP au BAC+2 et rencontrer nos conseillers. Cet événement sera l'occasion privilégiée d'échanger avec les équipes pédagogiques, des apprentis et des maîtres d'apprentissage, invités à venir partager avec vous leur vision sur l'apprentissage et leur rôle. Toute notre offre de formation et son environnement vous seront exposés en présentiel, si les conditions sont réunies, pour nous permettre de vous accueillir dans nos locaux. En attendant le samedi 29 janvier 2022, découvrez nos formations et suivez nos actualités sur le site urma@paysdelaloire.fr et sur nos réseaux sociaux !

PLUS D'INFOS : Urma Sainte-Luce-sur-Loire au 0240189696 - Urma Saint-Nazaire au 0228541701

Revel'toi à Malakoff!

En septembre, le Consortium Revel'Acteurs constitué de l'Urma 44, de l'ATDEC, de l'E2CL et de l'ACCOORD a invité des professeurs passionnés et investis à faire la démonstration de leur métier au cœur même du quartier de Malakoff à Nantes.

Aux pieds des immeubles, les habitants ont pu s'essayer à la boulangerie, la poissonnerie, la charcuterie, la mécanique et la carrosserie automobile : une autre approche, une autre vision de l'artisanat pour un public en quête de propositions concrètes et accessibles! Le consortium Revel'Acteurs souhaitait partager cette journée avec les acteurs rencontrés durant ces deux années et valoriser cet événement partenarial et interdisciplinaire, riche en informations, offres de formations, d'alternance, d'emplois à pourvoir : Jardiniers d'Auteuil, Mozaik RH, la promo 16/18 AFPA, BTP CFA, KIOSC, Unacod, Réso44, Inserim,



Ville de Nantes. Aller vers les jeunes NEETS (ni à l'école, ni en formation, ni en emploi), simplifier la prise de contact et la mise en relation avec les partenaires, développer leur réseau,

les mobiliser autour de l'apprentissage et l'artisanat c'est l'objectif SMART de Revel'Acteurs.

mhocq@artisanatpaysdelaloire.fr +

TERRITOIRE ARDAN

Activez vos projets, intégrez des talents!



Vous souhaitez développer une activité? Vous réfléchissez à transmettre votre entreprise? Vous n'avez pas le temps de vous y consacrer pleinement? Territoire Ardan est le nouveau dispositif qui pourra vous aider à concrétiser votre projet! Lancé fin août, il est piloté par votre chambre de métiers et de l'artisanat en partenariat avec Nantes Métropole.

COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Le demandeur d'emploi que vous accueillerez au sein de votre TPE-PME pendant six mois deviendra stagiaire de la formation professionnelle. Parallèlement à son intégration dans votre entreprise, il participera à des ateliers en gestion

et communication... Au terme de cette période, il obtiendra le titre Entrepreneur de petite entreprise (TEPE) de niveau 5 équivalent à un Bac+2 certifié par le Cnam.

QUEL EST LE RÔLE DE LA CMA 44?

Nos experts vous accompagnent pour :

- formuler votre projet à développer,
- définir les compétences recherchées,
- identifier les candidats potentiels correspondant à vos attentes.

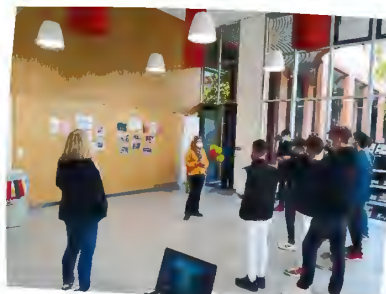
VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS? Bénédicte Veron, conseillère spécialisée en RH-RSE est à votre écoute au 06 75 62 54 80 - territoireardan44@artisanatpaysdelaloire.fr

Erasmus +, trois étapes pour construire son parcours

Durant l'année suivant l'obtention de son diplôme, l'apprenant de l'Urma 44 a la possibilité de réaliser un stage de six mois dans une entreprise européenne de son secteur d'activité. C'est une immersion complète pour acquérir des compétences et prendre en main de nouvelles pratiques. Pour y accéder, les participants perçoivent une bourse mensuelle Erasmus + et peuvent bénéficier d'une allocation Pôle emploi.

ÉTAPE 1 : les Erasmus Days en octobre

Dès la rentrée scolaire, les apprenants en année terminale, quel que soit leur niveau de formation, sont invités à la présentation du programme Erasmus +. Dans le cadre des journées nationales dédiées à la mobilité des jeunes, la référente de l'Urma 44 les motive à candidater.



ÉTAPE 2 : l'accompagnement durant l'année scolaire

Chaque postulant est reçu en entretien pour valider son projet de mobilité et être guidé dans ses démarches administratives et financières. Chaque semaine de cours, il participe à une formation culturelle et psychologique pour lever tous les freins au départ : pratique de la langue, droit du travail, santé, logement...



ÉTAPE 3 : la formation intensive avant le départ

Tous les candidats se retrouvent une semaine complète à l'Urma 44 pour préparer leur intégration dans l'entreprise et le pays d'accueil. Les contrats sont rédigés et les démarches auprès de Pôle emploi sont finalisées. Une formation linguistique intensive achève leur préparation.

cviollin@artisanatpaysdelaloire.fr

LA CITÉ DU GOÛT ET DES SAVEURS
PAYS DE LA LOIRE
LOIRE-ATLANTIQUE

ATELIERS CULINAIRES

Réinventons partage et convivialité autour de la gastronomie !

AVEC DES ARTISANS ET CHEFS LOCAUX !

Cours de cuisine, team building sont proposés au fil des semaines... et des saisons, à Sainte-Luce/Loire ou Saint-Nazaire

Inscrivez-vous sur citedugout-paysdelaloire.fr

SAISON 2021-2022

Quand la santé devient affaire de bon goût!

Le 11 octobre dernier, quatre professionnels des métiers de bouche ont eu le bon goût d'allier saveurs originales et qualités nutritionnelles : condition sine qua non pour remporter le **PRIX GOÛT ET SANTÉ 2021** de MAAF Assurances! La finale s'est tenue chez Thierry Marx, le parrain du concours, au sein de son école de formation Cuisine Mode d'emploi(s), à Paris.



GRAND LAURÉAT 2021

▲ Le Vertu beauté.

RECETTE SUCRÉE

Keisuke Sato, chef pâtissier, Paris (75)

Officiant dans la pâtisserie réputée de Gilles Marchal, au pied de la butte Montmartre, ce Japonais a renversé le jury avec ce gâteau élégant et peu sucré, conçu en souvenir de ses premiers petits-déjeuners « à la française ». Une mousse de yaourt bio (qui renforce l'immunité intestinale), un granola croustillant et du sirop d'érable (pour la gourmandise), une compotée de fruits rouges cultivés en biodynamie (pour les vitamines), un sirop de fraise à la menthe (pour le peps)... Un seul regret : qu'il n'y en ait pas assez!



RECETTE À CONSERVER

Christophe Vauthier, chef de cuisine, Creuzier-le-Vieux (03)

Cette préparation, présentée comme une pâte à tartiner, s'accorde aussi bien aux mets sucrés (en fourrage d'un macaron) que salés (associée à un fromage de caractère). La légumineuse, pauvre en lipides, apporte ses protéines végétales, fibres, vitamines B et minéraux; la vanille et le whisky la gourmandise... et la promesse d'un mélange détonant!



▲ Une crème de lentille verte du Puy vanille whisky Hedgehog.



RECETTE À EMPORTER

Laurent Hébert, boulanger-pâtissier, Dinan (22)

Déjà récompensé en 2016 avec son « bun végétarien », Laurent Hébert a séduit le jury avec ce pain bio au levain, composé de graines de sarrasin torréfiées au beurre, d'une fondue de poireaux, de Saint-Jacques et fruits de mer et de gruyère râpé. Une tranche de pain qui fait office de repas complet et sain (produits frais et locaux, protéines, sucres lents...) à déguster facilement, chaud comme froid, en sortant de la boulangerie ou chez soi accompagnée d'une salade.

▼ Un pain façon galette aux poireaux et coquilles Saint-Jacques et fruits de mer bretons.



RECETTE SALÉE

François Guionie, producteur agricole, Curemonte (19)

Cet artisan producteur a diversifié l'exploitation agricole familiale (Lou Pé Dé Gril) en développant des spécialités à base de fleurs de pissenlit, reconnues pour leurs vertus diurétiques, bénéfiques pour le foie. Pour sublimer un émietté de truite locale, celles-ci ont été présentées sous quatre formes : un chutney, une gelée, des boutons acidulés et des pétales séchés.



▲ Une timbale de truite en quatuor de fleurs de pissenlit.

Pour découvrir les participants et leur recette en détail : www.maaf.fr/fr/prix-gout-et-sante

PROTECTION DU CONJOINT COLLABORATEUR

Les concubins peuvent accéder à ce statut, par ailleurs désormais limité à cinq ans. Il faudra ensuite choisir entre conjoint salarié ou associé, afin de gagner en droits sociaux.

DROITS SOCIAUX PRÉSERVÉS

Le PLFSS propose de neutraliser les effets de la crise sanitaire. Les indemnités journalières seront calculées sans prendre en compte les revenus effectués durant la crise. Idem pour les droits à la retraite.

DES DROITS DÈS LE DÉBUT D'ACTIVITÉ

Le délai de 90 jours avant de déclarer son chiffre d'affaires et payer ses cotisations devrait être supprimé pour les micro-entrepreneurs. Ils bénéficieront de droits dès le début de leur activité.

LECTURE RAPIDE

PLFSS 2022 : les mesures qui vous concernent !

Actuellement à l'étude dans les chambres parlementaires, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 reprend d'ores et déjà plusieurs des mesures du Plan Indépendants, esquissé mi-septembre par le Président de la République. Protection du conjoint collaborateur, modulation des cotisations ou encore neutralisation des effets de la crise sanitaire sont ainsi au programme. *Laetitia Muller*

Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2022, présenté en conseil des ministres le 6 octobre dernier, fait actuellement la navette entre Assemblée nationale et Sénat afin d'être définitivement adopté avant la fin de l'année. Si le texte comporte majoritairement des dispositions relatives au système de santé, plusieurs mesures concernent les artisans et les indépendants. Ainsi le projet de loi entérine plusieurs des annonces présentées lors du lancement du Plan Indépendants, le 16 septembre dernier, relatives à la protection sociale des indépendants. Il organise par ailleurs un regroupement de tous les prélèvements sociaux autour des Urssaf.

Amélioration de la protection sociale

Des mesures issues du Plan Indépendants prennent vie dans ce projet de loi. Le texte prévoit ainsi la **modernisation du statut de conjoint-collaborateur**. Ce dernier est dorénavant ouvert aux concubin(e)s des chefs d'entreprise. Par ailleurs, au sein des micro-entreprises, les modalités de calcul des cotisations des conjoints-collaborateurs sont simplifiées. Il est également prévu que ce statut de conjoint, preuve de son caractère provisoire, soit limité à cinq ans dans une carrière. Au-delà, il faudra désormais choisir entre le statut de conjoint associé ou celui de salarié. Objectif : favoriser des modes

d'exercice plus rémunérateurs qui engendrent davantage de droits sociaux. Toujours dans un souci de simplification, et pour garantir des droits à la retraite équitables entre le chef d'entreprise et son conjoint collaborateur, seules trois assiettes fiscales (contre cinq actuellement) seront conservées. S'agissant du **paiement et du recouvrement des cotisations sociales des indépendants**, trois améliorations sont notables. D'une part, le calcul des prélèvements sociaux va être contemporanéisé, traduire « modulé en temps réel ». L'indépendant paiera ses cotisations en fonction de ce qu'il a gagné sans décalage dans le temps. D'autre part, si le chef d'entreprise a sous-estimé ses revenus de l'année en cours : fini la majoration légale, le projet de loi propose de la supprimer. Enfin, la délivrance des **attestations de vigilance** en début d'exercice sera simplifiée et, pour les micro-entrepreneurs, le délai de trois mois avant la première déclaration de chiffre d'affaires ou de recettes sera supprimé. Le recouvrement débutera en même temps que l'activité.

Neutralisation des effets de la crise sanitaire

Nombreux sont les indépendants victimes de fermetures administratives liées à la Covid, et donc plombés par des baisses importantes de revenus. Le projet de

loi met en place plusieurs dispositifs visant à limiter les conséquences de cette crise. Pour préserver les **droits à la retraite** des indépendants les plus impactés par la crise sanitaire, relevant des secteurs du tourisme, de l'événementiel, de la culture, du sport, de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que ceux des secteurs connexes, le texte prévoit de leur attribuer des trimestres de retraite en 2020 et 2021 sur la base des trimestres validés lors de leurs trois derniers exercices. S'agissant des **indemnités journalières**, le projet de loi propose de retenir le montant de l'indemnité journalière le plus favorable après avoir comparé leur montant avec et sans les revenus de 2020. Enfin, pour ceux qui reprennent une activité professionnelle indépendante, et dont les nouveaux droits sont nuls ou très faibles, ils pourront conserver leurs anciens droits et par là même

bénéficier du montant des indemnités journalières antérieures.

Unification du recouvrement social

Les prélèvements sociaux seront recouverts à compter de 2022 par les seules Urssaf. Le chef d'entreprise artisanale aura un **interlocuteur unique** tant pour ses déclarations que pour le paiement de ses contributions. Concernant le transfert du recouvrement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco aux Urssaf, il devrait s'effectuer au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2022 initialement prévu. Le texte n'est pour le moment qu'au stade de projet. Même si l'Assemblée nationale et le Sénat l'étudient tour à tour et débattent, il faudra attendre sa publication, sans doute avant la fin de l'année, pour connaître l'étendue des avancées définitives.

L'Urssaf, nouvel acteur de l'alternance et de la formation

À partir du 1^{er} janvier 2022, l'Urssaf collectera à la place des opérateurs de compétences (Opco) les contributions formation et la taxe d'apprentissage. Pour accompagner les chefs d'entreprise, l'organisme a mis en ligne sur son site Internet un outil pour guider les employeurs, il sera mis à jour en fonction des évolutions réglementaires. Le site comporte également un espace d'informations pratiques (calendrier des collectes, changements à venir, rôle des différents acteurs, etc.). Les versements volontaires de formation continueront d'être collectés par les Opco.

www.urssaf.fr

VOUS SOUHAITEZ RECRUTER UN JEUNE



CONNECTEZ-VOUS AUJOURD'HUI SUR LE BON RÉSEAU.

La plateforme qui vous met en relation avec les jeunes en recherche d'apprentissage et d'emploi dans votre région.

youzful-by-ca.fr

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

youzful //



Le site [www.youzful-by-ca.fr](http://youzful-by-ca.fr) est édité par Crédit Agricole E-Immobilier, groupement d'intérêt économique - Siège social : 48, rue La Boétie, 75008 Paris - 790 054 811 RCS Paris - Intermédiaire en opérations de banque et services de paiement, n° Orias 13 006 097. Accès gratuit au site, hors coût du fournisseur d'accès. 02/2021 - Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est Route de Paris 44949 Nantes Cedex 9, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°440 242 469, numéro TVA FR 57 440 242 469, Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des intermédiaires en Assurance sous le n°07 023 954 - CDM - 03/2021 - Crédit photo : Getty Images



Document unique : essentiel mais parfois oublié

Créé par une loi de 2001, le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) oblige un employeur à réaliser un inventaire de tous les risques qui existent, ou peuvent exister, en matière de santé-sécurité au sein de son entreprise. Contraignante ou pas, la démarche est essentielle tant en matière de prévention – d'autant plus en cette période de crise sanitaire – qu'au vu de l'amende encourue en cas d'omission. *Loetitia Muller*

Une obligation pour tous

Le DUERP n'est pas réservé aux grandes entreprises et devient obligatoire dès l'embauche de son premier salarié¹. En pratique, il rassemble toutes les informations relatives à l'identification et à l'évaluation des risques auxquels sont exposés les salariés. Le chef d'entreprise est ainsi tenu de rédiger un plan d'action pour stopper ou réduire les risques physiques ou psychosociaux (stress...) qu'il a identifiés. Pour le moment, la réglementation n'impose pas de forme particulière, si ce n'est une unicité du support.

Ce document doit être tenu à jour à minima annuellement. Parmi les objectifs : prévenir les arrêts maladie, concilier qualité du travail et qualité de vie ou encore améliorer les matériels et l'organisation. À l'ère de la Covid, son actualisation est nécessaire : analyse des situations de travail pouvant générer la transmission du virus, adaptation du fonctionnement de la structure...

Une évolution récente

Le DUERP s'est étoffé à la faveur de la loi pour renforcer la prévention en santé au travail du 2 août dernier. Afin de garantir la conservation des données, toutes les entreprises devront déposer, à partir du 1^{er} juillet 2024, leur document unique sur un portail numérique dédié. Le texte impose également à l'employeur de conserver

les versions antérieures de son DUERP durant quatre ans². En outre, l'outil doit dorénavant être tenu à la disposition « des travailleurs, des anciens travailleurs ainsi que de toute personne ou instance pouvant justifier d'un intérêt à y avoir accès » selon la loi. Ainsi, même après le terme de leur collaboration, d'anciens salariés, intérimaires compris, pourront solliciter la consultation de ce document.

Les risques encourus

Le chef d'entreprise qui omet de rédiger ou d'actualiser son DUERP s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € (le double en cas de récidive). Il engage en outre sa responsabilité pénale en cas d'accident. Souvent négligé ou sommairement rédigé, le document unique est pourtant un élément central de la santé-sécurité au sein des entreprises, même des plus petites.

1. Article R 4121-1 du Code du travail.

2. Article L 4121-3-1 du Code du travail.

MANQUE DE TEMPS ? DE COMPRÉHENSION ?

Des accompagnements sont possibles via les subventions « Prévention TPE » de l'Assurance-maladie, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) ou encore en se rapprochant de votre CMA ou d'une agence Cerfrance.



ŠKODA

NOUVEAU ŠKODA ENYAQ iV

LE SUV 100% ÉLECTRIQUE



À PARTIR DE

439€/MOIS⁽¹⁾

LLD SUR 37 MOIS

AVEC APPORT

Bonus écologique et remise ŠKODA déduits

Offre valable du 01/10/2021 au 31/12/2021

Modèle présenté : ENYAQ iV 60 à **362€** avec options. 1er loyer de **10500€** ramené à **3500€** après déduction du bonus écologique de **7000€**.

Remise ŠKODA de **2300€** déduite.

Gamme ENYAQ iV : consommation en cycle mixte (kWh/km) min - max : WLTP : 14,6 - 21,6. Rejets de CO₂ (g/km) : WLTP : 0 (en phase de roulage). *Jusqu'à 534 kilomètres d'autonomie (norme WLTP), selon version et équipements. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Les outils d'aide à la conduite ne dispensent pas le conducteur d'être vigilant. (1) LLD sur 37 mois avec Perte Financière, Contrat de Maintenance aux Professionnels et Véhicule de remplacement inclus. Offre valable du 01/10/2021 au 31/12/2021 sur des ŠKODA ENYAQ en identifiés stock.

Offre de Location Longue Durée sur 37 mois et 30 000 kms pour un ŠKODA ENYAQ iV Version 60. 1er loyer majoré de 4 000 € ramené à 0€ après la déduction du bonus écologique suivi de 36 loyers de 439 € TTC. Réservée à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, chez tous les distributeurs ŠKODA présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par ŠKODA Fleet Solutions division de VOLKSWAGEN BANK GMBH - SARL de droit allemand - Capital social : € 318 279 200 - Siège social : Braunschweig (Allemagne) - RC/HRB Braunschweig : 1819 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UG9MO-22 (www.orias.fr) - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune - 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise : 451 618 904 - Administration et adresse postale : 11, avenue de Boursonne - B.P. 61 - 02601 Villers-Cotterêts Cedex.

AUTO GARAGE DE L'OUEST SAS
4 RUE ALBERT DE DION - 44700 ORVAULT
TÉL. : 02 40 16 96 76

La crise sanitaire entraîne l'augmentation des prix de certaines matières premières, très demandées. Des acteurs de différents secteurs nous informent ici de la situation qu'ils vivent, ainsi que des actions mises en place par les entreprises. Cela nous fera entrevoir des solutions, et nous verrons ainsi que les TPE concentrent quelques atouts... *Décryptage par Sophie de Courtivron*

RETOUR RAPIDE

PÉNURIES ET CONSÉQUENCES

Entreprises sous « em-prix-se »

« Cette crise est plus violente que celles de 2008 et 2001; les pénuries ne sont pas les mêmes et celles sur le bois, les polymères ou le PVC sont aujourd'hui bien plus fortes qu'à l'époque. En outre, différence importante: de nombreux sites de production ont fermé entre 2001 et 2021 », pose Franck Brault, associé du cabinet de conseil en stratégie Simon-Kucher & Partners, qui a enquêté sur les conséquences des hausses de prix auprès de grosses entreprises de la construction¹. Ainsi, dans la filière papier, « il y a vingt ans, il y avait une trentaine de distributeurs pour le papier d'édition, il y en a cinq-six aujourd'hui », constate Jean-François Barnet, président de l'imprimerie Socosprint (Épinal). La crise a parfois inversé le rapport entre fournisseurs et clients, qui ne sont plus en position de force.

Conséquences sur les entreprises

Hausses de prix et délais allongés sont des constantes dans tous les secteurs, avec des nuances de niveaux. Nicolas Douzain-Didier, délégué général de la Fédération nationale du bois (FNB), martèle que « le bois ne manque pas: tout le monde sera servi; la question numéro un, ce sont les délais ». En effet, « il y a beaucoup de demandes et les capacités industrielles sont saturées. Les scieries françaises ont donné priorité à leurs clients historiques et les hausses de prix français (entre 20 et 40 %) sont trois fois inférieures à celles constatées à l'import. » Les délais sont passés de deux à douze semaines (en septembre). « Nous avons aussi eu en amont des soucis d'approvisionnement de composants très précis de nos chaînes industrielles », précise-t-il. Jean-François Barnet a vu le papier augmenter de 16 % depuis le début de l'année, et a appris en août que les délais de livraison étaient multipliés par trois. Quant à la construction, elle « demeure parmi les secteurs les plus exposés aux hausses, car touchée à la fois sur les matériaux de base pour le gros œuvre (chimie) et par des pénuries sur des équipements très pointus (domotique, semi-conducteurs...). Toutes les difficultés que l'on peut avoir dans l'industrie s'empilent », observe Franck Brault. Jean-Luc Quivogne, premier fabricant français de vérins hydrauliques et président de l'UIMM Bourgogne-Franche-Comté, tient cependant à rappeler que, comme dans beaucoup de métiers artisanaux, « la première pénurie, c'est l'emploi! Nous avons le matériel, les machines-outils... mais personne à mettre dessus ».

Quelles marges de manœuvre ?

Les hausses de prix ne sont pas toujours répercutées sur les clients. Dans le bâtiment, les petites entreprises y parviennent mieux que les grosses: elles sont 39 % à ne pas les avoir répercutées², versus 52 %¹ des grosses. Raison principale évoquée par ces dernières: leurs clients ont eux-mêmes des difficultés à répercuter les hausses sur leurs prix de vente. Jean-François Barnet a rogné sur ses marges avec un quart de ses



APPEL À LA MOBILISATION

CRÉÉ EN JUIN 2021, le Comité de crise du BTP a été réuni début octobre par le Médiateur des entreprises. Dans un contexte de tension sur les approvisionnements et les prix des matières premières, ses membres ont lancé un appel à tous les acteurs du secteur (industriels, transformateurs, maîtres d'ouvrage, distributeurs et entreprises de travaux) afin qu'ils fassent remonter, via leurs organisations professionnelles, les informations relatives à des comportements non solidaires, et des bonnes pratiques qui pourront être partagées.

www.mediateur-des-entreprises.fr

46 %

des managers de la construction pensent que les augmentations de prix vont diminuer d'ici six à douze mois.

Source: Enquête flash Simon-Kucher dans le secteur de la construction; « Hausses de prix – un équilibre à trouver entre croissance et défense des marges », septembre 2021.

+ DE 6,25 %

de croissance en 2021 (donc un retour de l'activité à son niveau d'avant la crise).

Source: Prévision de croissance du PIB, Insee, début septembre 2021.

86 %

des petites entreprises du bâtiment sont parvenues à anticiper leurs achats de matériaux pour faire face à la pénurie.

Source: note de conjoncture 2T2021 Capeb/Xerfi.

clients. Si la situation dure, il devra répercuter les augmentations malgré un marché structurellement fragile: « Je dis à mes fournisseurs qu'à pratiquer des augmentations à marche forcée, le marché va s'effondrer et les clients vont passer du print au dématérialisé ». Jean-Luc Quivogne évalue quant à lui qu'« à fin 2021, nous aurons baissé nos marges de 30 % en moyenne ». Or une entreprise qui amortit les hausses « détruit sa rentabilité », avertit Franck Brault, qui craint une deuxième vague d'augmentations au premier trimestre 2022 avec les nouvelles conditions de ventes applicables au 1^{er} janvier. « Les industriels qui ont différé leurs hausses vont régulariser. » Face aux délais, les entreprises ont fait, dans la mesure du possible, des provisions, qui devraient engendrer une dé-tension quant à certains matériaux dans les mois à venir. « Il y a une différence entre la consommation instantanée et la consommation réelle, plus basse », pointe Nicolas Douzain-Didier. « Pour me protéger jusqu'à la fin de l'année, j'ai notamment dû faire un approvisionnement de 100 tonnes en septembre », confie Jean-François Barnet, qui imprime ainsi contre vents et marées *Le Monde des Artisans* que vous avez entre les mains. Une anticipation uniquement possible avec une trésorerie saine.

Conseils pour tous

« J'ai vécu ma première crise quand j'avais 35 ans, en 1986; j'ai gardé des intérimaires et mangé toute ma trésorerie. Or c'est le nerf de la guerre », se souvient Jean-Luc Quivogne, qui a demandé un PGE³ par sécurité, et l'a remboursé depuis. « Un chef d'entreprise doit essayer de prendre du recul, chaque semaine, pour se demander posément ce qu'il peut faire face aux événements et quelle est sa stratégie », ajoute-t-il. Jean-François Barnet s'est servi du PGE pour financer son stock. Pour préserver ses marges et pallier l'impossibilité de faire des stocks monstres, Franck Brault préconise de « faire des devis avec une période de validité beaucoup plus courte (deux, trois semaines, un mois) ». La crise est aussi l'occasion de (re)travailler ses contrats. « Mettez une clause de révision des prix (marchés privés). Pour les marchés publics, c'est moins facile et cela devient un problème car cette clause est très réglementée. » Il convient aussi de bien séparer dans les devis matières premières et main-d'œuvre. « Nous renégocions avec nos clients sur la matière première mais pas sur la valeur ajoutée. Nous prouvons les augmentations avec les factures de nos fournisseurs. Si le client n'est pas d'accord, nous essayons de trouver une ligne de conduite avec une hausse étalée sur six

mois », illustre Jean-Luc Quivogne. De façon générale, un travail de préparation d'arguments doit être fait. « La plupart des équipes commerciales des grosses entreprises sont littéralement désarmées face à la situation », déplore Franck Brault. Quant aux artisans, « certains peuvent être tentés de confier le soin à leurs clients particuliers d'aller chercher eux-mêmes certains produits; ils diminuent ainsi leur propre risque en le transférant sur le client. »

Les atouts des petites structures

Toujours selon Franck Brault, « les TPE ont l'avantage d'être plus agiles et plus réactives que les grands groupes pour trouver des solutions alternatives rapidement et corriger le tir. » Un phénomène nouveau est ainsi constaté par Nicolas Douzain-Didier de la Fédération nationale du bois: « De plus en plus d'artisans viennent se servir en direct (dans les Landes, les Vosges, là où il y a du bois...) ». Les TPE privilégient en effet, dans la mesure du possible, les circuits courts; une inspiration pour les industriels? « Non seulement ils ont vu leur dépendance, mais il y a aussi le contexte des taxes CO₂ qui vont impacter tout le secteur de la construction. Importer des produits dont les technologies sont très connues en Europe n'a aucun sens. Je vois donc des opportunités à moyen terme pour l'industrie de réintégrer le savoir-faire en France ou en Europe, ce qui ne se fera pas du jour au lendemain », analyse Franck Brault. De plus, la crise pousse à élargir les perspectives, à aller vers d'autres technologies. « S'il y a des produits en rupture, on va regarder les alternatives: d'autres revêtements, d'autres méthodes de construction, etc. Si des produits disparaissent, cela force à l'innovation. Les artisans sont majoritairement ouverts à cela et à l'affût des possibilités. » Parmi les alternatives, Scop3 est une plateforme qui donne une nouvelle vie aux équipements de bureau (meubles, ordinateurs, racks...) et pourrait être source de matières premières dans certains cas: « Dix millions de tonnes d'équipements professionnels sont jetées par an en France; tel ou tel professionnel peut être intéressé pour récupérer le bois, les métaux... », suggère Frédéric Salles, son créateur. La crise aura au moins fait comprendre à tous – consommateurs comme professionnels – que la proximité et les valeurs qu'elle véhicule (qualité, respect de l'environnement...) n'ont pas de prix.

1. Enquête flash Simon-Kucher dans le secteur de la construction; « Hausses de prix – un équilibre à trouver entre croissance et défense des marges », septembre 2021.

2. Note de conjoncture 2T2021 Capeb/Xerfi.

3. Prêt garanti par l'État.

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE. Tout dirigeant a besoin de connaître son seuil de rentabilité. Cet indicateur est la pierre angulaire du pilotage de l'entreprise. En effet, comment mesurer l'efficacité de ce pilotage si l'on ne sait pas quel est l'objectif à atteindre ?

Décryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise pour Cerfrance

SEUIL DE RENTABILITÉ : l'indicateur indispensable !



1. DÉFINIR SON SEUIL DE RENTABILITÉ

La première étape consiste à identifier les charges à couvrir et à les répartir en fonction de leur nature. De ce point de vue, il existe **deux grandes catégories de charges** : les charges dites variables et les charges fixes.

→ Comme leur nom l'indique, les **charges variables** fluctuent en fonction du volume d'activité. Pour un artisan, ces charges correspondent aux matières premières engagées pour la réalisation des prestations. Pour un commerçant, il s'agit des achats de marchandises destinées à la revente. L'identification de cette catégorie de charges permettra de **calculer le taux de marge de l'entreprise** nécessaire à la définition de seuil de rentabilité.

→ De leur côté, les charges fixes ne sont pas ou peu influencées par le volume d'activité. Figurent pour cette catégorie les **charges courantes** telles que les loyers, les assurances, les frais de publicité... À cela s'ajoutent les **rémunérations** des salariés et dirigeants (salaires, cotisations sociales), les **impôts et taxes** acquittés par l'entreprise (Contribution économique territoriale...) ou encore les charges en lien avec les **investissements passés** (amortissement et frais financiers).

2. PASSER DE L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE AU SEUIL DE RENTABILITÉ

Faire la somme de ces charges permet de déterminer un objectif de chiffre d'affaires à réaliser pour **atteindre l'équilibre économique**. Toutefois, se limiter à cette approche est insuffisant dans la mesure où, à ce stade du calcul, l'entreprise ne perd pas d'argent... mais elle n'en gagne pas non plus. La recherche de l'équilibre ne peut pas être une fin en soi ; l'entreprise doit **se doter d'un matelas de sécurité** qui lui permettra de faire face à un coup dur, de consolider sa trésorerie ou tout simplement d'améliorer sa capacité d'autofinancement. C'est pourquoi la détermination du seuil de rentabilité doit également intégrer un **objectif de bénéfice**. Dès lors, les besoins à couvrir correspondent à l'addition suivante : charges variables + charges fixes + bénéfice.

3. UNE BASE DE RÉFLEXION POUR CONFORTER L'ENTREPRISE

Le seuil de rentabilité permet de définir un **niveau de chiffre d'affaires à atteindre**. Mais, attention, ce chiffre ne doit pas rester virtuel, il doit être réalisable au regard des moyens dont disposent l'entreprise et sa clientèle. Si ce n'est pas le cas, le dirigeant devra s'interroger sur le niveau de ses charges, son positionnement commercial, l'organisation du travail... Autant de questions salutaires pour le devenir de l'entreprise ! Dernière recommandation, cet indicateur doit être régulièrement actualisé pour tenir compte de l'évolution de l'entreprise, de l'apparition de charges nouvelles, d'investissements... Cela permet du même coup de valider la capacité de l'entreprise à faire un **chiffre d'affaires suffisant** pour couvrir ses charges.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr



CERFRANCE

Kia EV6. 100% électrique.

Jusqu'à 528 km d'autonomie.⁽³⁾

Kia France 383915295 RCS Nanterre



KIA Entreprise

À partir de

547€ TTC / mois⁽¹⁾

1^{er} loyer de 4 000 €

Couvert par le Bonus éco de 4 000 €⁽²⁾

Sous conditions de reprise
LLD 47 mois et 40 000 km

Laissez-vous tenter par une autre vision de l'automobile d'entreprise. Découvrez Kia EV6 100% électrique offrant jusqu'à 528 km d'autonomie⁽¹⁾ et son offre de mobilité complète. Kia Charge, une seule application et plus de 26 000 bornes de recharge en France. Bénéficiez de tarifs exceptionnels sur le réseau Kia Charge et réduisez votre temps de recharge grâce à notre offre de chargeurs Ultra-Rapide du réseau Ionity.⁽⁴⁾

Nom de la Concession
14 avenue Charles de Gaulle
95000 Argenteuil
Tél. 01 30 00 00 00 | www.xxx.fr

KIA NANTES
387 Route de Vannes,
44800 Saint-Herblain

Logo de la Concession GROUPE G R O U P E

www.groupegca.com 02 28 07 42 42

Consommations mixtes WLTP et émissions de CO₂ du Kia EV6 : 0,0 L/100 km - 0 g/km.

*Garantie 7 ans ou 150 000 km (1^{er} des deux termes échu) valable pour tous les modèles Kia en France métropolitaine et Corse (hors DOM-TOM) et dans tous les Etats membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, Suisse, Islande et Gibraltar sous réserve du respect du plan d'entretien défini par le constructeur et présenté dans le manuel utilisateur. **Mentions légales :** (1) KIA LEASE Exemple de Location Longue Durée (LLD) incluant les prestations « maintenance/assistance » et « gestion des pertes totales », de 47 mois et 40 000 km pour le financement d'un KIA EV6 Air Active Business 2 roues motrices neuve hors options et assurances facultatives. 1^{er} loyer de 4 000 € TTC, revenant à 0 € après prise en compte du bonus écologique de 4 000 € TTC suivi de 46 loyers mensuels de 547 € TTC. Modèles présentés : KIA EV6 GT-Line Business 2 roues motrices neuve, sans option. 1^{er} loyer de 4 000 € TTC, revenant à 2 000 € TTC après déduction du bonus écologique de 2 000 € TTC, suivi de 46 loyers de 587 € TTC. KIA EV6 Air Active Business 2 roues motrices neuve avec option peinture métallisée incluse. 1^{er} loyer de 4 000 € TTC, revenant à 0 € après déduction du bonus écologique de 4 000 € TTC suivi de 46 loyers mensuels de 547 € TTC. Exemples hors assurances et prestations facultatives. (2) Conditions d'éligibilité au Bonus écologique sur service-public.fr et primealaconversion.gouv.fr. La valeur du bonus écologique varie selon le type de véhicule et le statut du client jusqu'à 4 000 € pour les véhicules dont le taux de CO₂ est inférieur ou égal à 20g/km et de moins de 45 000 €. Selon décret no 2020-955 du 31 juillet 2020, relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants. (3) Selon la norme WLTP pour le Kia EV6 229 ch avec batterie de 77kWh 2 roues motrices sans option. (4) IONITY Power est une formule par abonnement de 13 €/ mois, avec engagement sur 12 mois, donnant accès à un tarif de recharge à la minute préférentiel. 0,29 €/ minute au lieu de 0,79 €/ minute. Soit une économie de 63% sur le tarif de recharge. Offres non cumulables, réservées aux professionnels, en France métropolitaine, valables jusqu'au 30/11/2021, dans le réseau Kia France participant, selon les conditions générales LLD et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, SA au capital de 66 000 000 €, RCS Nanterre n° 351 867 692, 15 allées de l'Europe - 92588 Clichy. Société de courtage d'assurances n°ORIAS 07 026 677 www.orias.fr.



Travailleurs handicapés : quelles obligations, quelles aides ?

Les TPE ne sont soumises à aucune obligation d'embauche de travailleurs handicapés mais peuvent, en revanche, bénéficier de nombreuses aides financières si elles franchissent le cap. Disponibles pour une période donnée dans le cadre du plan « France Relance » ou mobilisables à tout moment via l'Agefiph, faisons le point sur ces leviers d'incitation. *Leatitia Muller*

Qu'est-ce que l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ?

Les entreprises de plus de vingt salariés ont l'obligation d'employer, à hauteur de 6 % de leur effectif, des personnes en situation de handicap. En cas de non-respect de cette règle, l'employeur est contraint de verser une contribution annuelle proportionnelle au nombre de travailleurs handicapés qu'il aurait dû embaucher à l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph). Son montant est assez élevé. Par exemple, pour une structure de 21 salariés dont aucun en situation de handicap, la contribution atteint environ 15000 €. Si ce quota s'applique uniquement aux PME de plus de vingt salariés, depuis le 1^{er} janvier 2020, toute entreprise, quelle que soit sa taille, est tenue de

déclarer chaque année le nombre d'emplois occupé par un travailleur handicapé, via la déclaration sociale nominative (DSN).

A-t-on droit à des aides à l'embauche dans une TPE ?

Les TPE peuvent percevoir des aides et services d'appui proposés par l'État et l'Agefiph. Ainsi en 2020, 55 % des primes versées par l'Agefiph dans le cadre de l'embauche d'un salarié handicapé ont bénéficié à des entreprises de moins de vingt salariés.

Quelles sont les aides disponibles ?

De nombreuses aides sont disponibles, dont certaines lancées dans le cadre du plan « France Relance ». C'est le cas de l'aide majorée au contrat d'apprentissage d'un montant de 5000 € pour un mineur et 8000 € pour un majeur (4000 €

pour un contrat de professionnalisation). Ces sommes peuvent être perçues pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2021, et ce sans limite d'âge pour une personne en situation de handicap. Autre levier dont les TPE peuvent s'emparer : une aide à l'embauche d'un montant de 4000 € accordée pour tous les CDI ou CDD de plus de trois mois conclus entre le 1^{er} septembre 2020 et le 31 décembre 2021 en faveur d'une personne handicapée. Elle est versée à la fin de chaque trimestre pendant un an maximum. D'autres coups de pouce financiers pérennes existent, mobilisables via l'Agefiph, comme l'aide à l'accueil à l'intégration et à l'évolution, l'aide à l'adaptation ou encore celle à la recherche de solutions pour un maintien dans l'emploi. En 2020, 112 037 entreprises en ont bénéficié.

www.agefiph.fr +

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



Le magazine de référence de l'artisanat

THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr

NOUVEAU RENAULT KANGOO VAN

entrez par la grande porte



VOTRE MÉTIER NOS SOLUTIONS



Aménagez votre véhicule

Renault Accessoires

(kit bois pour utilitaires, attelage, galerie...)

Renault MOBILITY by MOBILIZE

Location de véhicules
et utilitaires

(surcroît d'activité, embauche...)



Découvrez et essayez
les nouvelles technologies Renault

E-Tech hybride, hybride rechargeable
et 100% électrique

Dirigeants ? Entreprises ? Professions Libérales ? Grands Comptes ?

**Conseil de pro : avant la fin d'année,
anticipez vos acquisitions et renouvellements de véhicules et utilitaires**

RENAULT À CARQUEFOU

rue de la métallurgie
02 51 85 26 26

RENAULT À GORGES

route de Clisson
02 40 54 30 55

RENAULT AU LOROUX BOTTEREAU

za Noé Bachelon
02 40 56 69 59

RENAULT À PORNIC

rue du Traité de Paris
02 40 64 08 08

RENAULT À REZÉ

rue Joseph Cugnot
02 40 84 49 49

RENAULT À ST HERBLAIN

349 route de Vannes
02 40 67 27 27

JR
JEAN ROUYER
AUTOMOBILES

Charge utile maxi: 1995 kg
Volume utile: 8 à 17 m³
Dimensions: 4963 / 5413 / 5998 / 6363 x 2690 x 2254 / 2524 / 2764 mm
PTAC: 3.5 T
Vitesse maxi: NC

Motorisations: 2.2 H3 Power 120, 140, 160 et 180 ch (version 100% électrique E-Ducato très prochainement)



FIAT DUCATO

Remise à niveau

Le Fiat Ducato vient de profiter d'une mise à niveau lui permettant, malgré ses quinze bougies au compteur, de rester au contact de ses concurrents plus récents. Au programme: des motorisations de pointe, avec un effort affirmé sur le Diesel afin qu'il réponde aux dernières normes, et un soin tout particulier apporté à la sécurité et au confort.

Guillaume Geneste

Toujours plaisant à conduire

C'est sans aucun doute dans l'ergonomie et les finitions de sa cabine de conduite que le Ducato était le plus daté. Pas de révolution avec la version 2021. Pourtant, la conduite reste plaisante grâce à ses motorisations performantes et ses suspensions alliant tenue de route et confort (malgré une tendance à la prise de roulis en courbe). Volant, pommeau de levier de vitesses, panneaux de porte et climatisation automatique ont bénéficié d'un petit lifting.

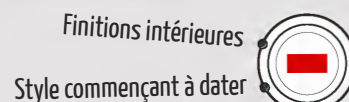


Plus de sécurité

Le Ducato 2021 propose une conduite autonome de niveau 2 grâce à de nombreuses aides à la conduite: contrôle de vitesse, freinage d'urgence avec détection des piétons et cyclistes, reconnaissance des panneaux, surveillance de l'attention du conducteur, régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go, assistant de conduite dans les embouteillages, maintien au centre de la voie...

Confort et performance

La version 2021 s'améliore côté confort: nouveau tableau de bord 100% numérique, interfaces multimédias UConnect avec écrans jusqu'à 10 pouces, système de navigation haut de gamme intégrant cartes TomTom 3D et interface Apple CarPlay/Android Auto avec systèmes sans fil. La gamme comprend également une nouvelle boîte de vitesses manuelle à 6 rapports et l'excellente boîte automatique à 9 rapports (sur les 140, 160 et 180 ch).



À PARTIR DE 30 710 € HT

DÉCOUVREZ
NOTRE MONÉTIQUE DE PROXIMITÉ,
AU SERVICE DE VOTRE ACTIVITÉ



BANQUE POPULAIRE **+X**
GRAND OUEST

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque 'Crédit Maritime'. Crédit photo : iStock

DÉCOUVREZ LE PEUGEOT BOXER BENNE ET PROFITEZ D'UNE OFFRE EXCLUSIVE !

PEUGEOT BOXER BENNE
+ Coffre **SPAC***

399€ HT/mois⁽¹⁾

Après un 1^{er} loyer de 5 696€ HT

* Avec notre partenaire SPAC

DISPONIBILITÉ IMMÉDIATE



Photo non contractuelle

Consommation mixte avant transformation (en l/100 km) : 10,2 Émissions de CO2 (en g/km) : 267.

1) Exemple pour un crédit-bail de 60 mois d'un PEUGEOT Boxer Châssis Simple Cabine 335 L25 BlueHDi 140 S&S BVM6 Blanc banquise neuf, avec options : Pack Chantier, Pack Clim, Rétroviseurs pour largeur carrossable de 2,20 m et Suspension arrière bilame équipé de la transformation BENNE acier SPAC et coffre dos de cabine au prix spécial de 28480 € HT, déduction faite de la remise commerciale au lieu de 34 500 € HT (tarif conseillé 21B au 01/04/2021) et ajout de la transformation Benne acier avec coffre dos de cabine pour un montant de 6400 € HT. 59 loyers mensuels de 398,72 € HT après un 1^{er} loyer majoré de 5 696 € HT. (2) option d'achat finale en cas d'acquisition 5 696 € HT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable pour un Peugeot Boxer Châssis Simple Cabine 335 L25 BlueHDi 140 S&S BVM6 Blanc banquise neuf, avec options : Pack Chantier, Pack Clim, Rétroviseurs pour largeur carrossable de 2,20 m et Suspension arrière bilame équipé de la transformation BENNE acier SPAC et coffre dos de cabine dans le réseau CLARA Automobiles Peugeot participant du 01/09/2021 au 31/12/2021, et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Versailles n° 317 425 981, 2-10 boulevard de l'Europe 78300 Poissy, mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr)

VOS CONCESSIONS CLARA AUTOMOBILES

SAINT-NAZAIRE : 02 40 53 34 77

GUÉRANDE : 02 40 11 12 13

clara-automobiles.com





www.capeb.fr

www.umgo.ffbatiment.fr



Thierry Toffoli,
président de l'Union
nationale artisanale (UNA)
maçonnerie-carrelage
à la Capeb

« Nous sommes
concernés par la hausse
de prix des fournitures
mais la main-d'œuvre
constitue la plus
grosse part
de nos tarifs. »



Christophe Possémé,
président de l'Union
de la maçonnerie et du gros
œuvre (UMGO), au sein
de la FFB

« La valorisation
de nos métiers
passe aussi par
les WorldSkills
(finale nationale
en janvier 2022) et
le concours MOF. »

MAÇONS

DES FONDATIONS POUR DURER

En mal de main-d'œuvre, les maçons s'investissent dans la reconquête des vocations et s'attachent à préserver la richesse des territoires, donc les ressources de la planète.

Mais subissent parfois le décalage entre théorie et pratique... *Sophie de Courtivron*

« **N**ous travaillons à 80% en direct avec nos clients. La France est l'un des rares pays au monde où cela fonctionne encore, pose Thierry Toffoli, président des maçons-carreleurs à la Capeb. Nous sommes très attachés aux territoires et, quand on parle rénovation, chaque département a ses spécificités. » Un patrimoine et une richesse en manque de mains.

UNE CAMPAGNE INSPIRANTE

« Nous avons besoin de gens qui ont envie de travailler », poursuit Thierry Toffoli. Dans les CFA, l'élan des jeunes semble avoir repris. « Nous remplissons les sessions en apprentissage, notamment grâce aux aides gouvernementales, motivantes pour les artisans, observe Christophe Possémé, président de l'Union de la maçonnerie et du gros œuvre (UMGO), au sein de la FFB. Mais cela ne suffit pas et nous subissons aujourd'hui les conséquences de la baisse d'entrée des jeunes en CFA d'il y a dix ans. » Pour susciter les vocations, la Profession a lancé une grande campagne, très bien relayée, qui durera jusqu'à la fin de l'année!

ÉCOLOGIE: MOTIVÉS MAIS... DÉPENDANTS

Si la Profession s'engage, elle se retrouve parfois devant... un mur. « Il nous faut des véhicules (3,5 T, poids lourds...) qui puissent répondre aux restrictions de circulation avec l'autonomie et le poids dont nous avons besoin », explique Thierry Toffoli. Or ils existent peu, voire pas. « On attend de voir ce qui va sortir, les fabricants ne savent stratégiquement pas vers quelle énergie aller », ajoute Christophe Possémé; « les ZFE² vont devenir un problème. » La RE 2020³ s'appliquera au 1^{er} janvier 2022; les annonces (et ajustements) ont fait bouger les industriels quant à l'innovation et à la baisse de leur bilan carbone. « En un an, la filière minérale a fait des progrès (béton bas carbone, etc.). Je reste très positif quant aux seuils à atteindre (en 2022, 2025...) », pointe Christophe Possémé. La responsabilité élargie des producteurs (REP) s'appliquera aussi au 1^{er} janvier prochain. « Nous ne connaissons pas encore le montant de l'éco-contribution qui sera prélevée sur les achats de matériaux neufs. Nous ne pouvons pas l'intégrer à nos devis », déplore-t-il. Peu confortable dans le contexte actuel...

1. « Fiers d'être maçons » (www.fiersdetremacons.fr). 2. Zones à faibles émissions mobilité, pour lutter contre la pollution de l'air. 3. La réglementation environnementale RE 2020 fixe les exigences de performance énergétique et environnementale des constructions neuves.

26 000

maçons sont
recherchés par les
entreprises du secteur.

Source : Enquête « Besoins en main-d'œuvre 2021 » de Pôle emploi.

47

millions de bâtiments en France. Tous les ans,
près d'1 million changent de main et entre
300 et 400 000 logements neufs sont construits.

Sources : Estimation Thierry Toffoli ; Notaires de France ; SDES, Sit@del2, estimations à fin mai 2021.

24 %

seulement des besoins
en recrutement sont
satisfaits en 2020.

Source : Dossier de presse
« Fiers d'être maçons ».

CRÉMIERS-FROMAGERS

MÉTIER À PART ENTIÈRE

Portée par une image positive et de nouveaux modes de consommation, la crèmerie-fromagerie attire les clients sensibles au conseil et à la notion de proximité. Lié à l'Artisanat depuis six ans, le métier se professionnalise et affiche un beau dynamisme, comme l'expliquent Claude Maret, président de la Fédération des fromagers de France (FFF), et un couple MOF.

Isabelle Flayeux



Claude Maret,
président de la Fédération
des fromagers
de France (FFF)

« Notre profession a su se relever, évoluer et ainsi répondre aux attentes sociétales et économiques de notre monde. »

Les chiffres sont éloquentes : 3 240 entreprises, contre 1 800 en 2010, fréquentées régulièrement par 30 % des consommateurs, 12 500 emplois, 985 M€ de chiffre d'affaires*. La bonne santé de l'activité de crémier-fromager, entrée dans l'artisanat en 2015, repose sur différents facteurs. « Avec le temps, le métier a évolué vers les préparations. Nous avons suivi les tendances et développé un savoir-faire pour répondre aux attentes des clients. Être reconnu à l'Artisanat était une progression logique pour la profession et nous a permis de mettre en place un CAP fromager en 2017, explique Claude Maret, président de la FFF. Environ 500 alternants sont formés chaque année, nous travaillons à en attirer davantage. Il est impératif de passer par une formation, c'est un vrai métier ! En neuf mois, le CQP (Certificat de qualification professionnelle) débouche sur un titre de vendeur-conseil en crèmerie-fromagerie. » Le message est d'importance, quand on sait que plus de la moitié des dirigeants ont opéré une reconversion professionnelle. « Ce sont des personnes avec de bonnes situations qui, à un moment, se posent la question de donner un sens à leur vie. Leur arrivée évite aussi des fermetures de magasin, 25 % de nos chefs d'entreprise ayant plus de 55 ans. »

UN MÉTIER EN LIEN AVEC SON ÉPOQUE

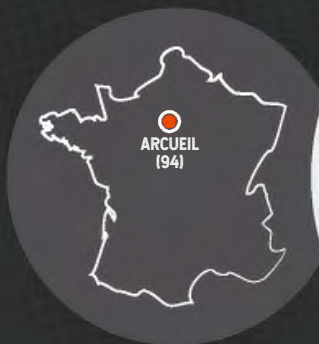
Fleuron de la profession, seul couple MOF (Meilleurs Ouvriers de France), Christelle et Cyrille Lorho (*photo ci-dessous*) sont à la tête d'un groupe de 30 salariés. Pour eux, la réussite passe par la formation : « Si nous avons un conseil à donner, c'est de se former. On ne fait pas que vendre du fromage ». Dans le secteur depuis 32 ans, les époux Lorho se réjouissent de la professionnalisation du métier et confient l'importance des concours, « une remise en question constante qui contribue à moderniser la filière ». Après avoir acheté la plus vieille institution de Strasbourg en 1998, devenue Maison Lorho, ils développent des activités d'affinage et d'export puis de marché, et ouvrent une seconde boutique au Shopping Promenade de Mundolsheim, un concept novateur. Pour limiter les frais de gestion et être plus réactifs sur le Web, ils viennent de créer une nouvelle société, en association avec leur webmaster. « Il faut allier le virtuel et le physique. Nous avons trois sites Internet, trois pages Facebook et deux comptes Instagram. Digital food system propose des sites et du community management aux professionnels des métiers de bouche. »

* Chiffres tirés du Panorama économique des crèmeries-fromageries de détail 2021, FFF, ISM.



www.fromagersdefrance.com

www.maison-lorho.fr



« Déplacer une tête de rhinocéros grandeur nature, découvrir un buste de la Vénus de Milo perdu depuis dix ans... Le quotidien dans notre atelier est toujours surprenant ! »

REPAIRE AUX MILLE VISAGES

ATELIER LORENZI – MOULAGE D'ART

Cabinet de curiosités, réserve cachée du Louvre ou immersion concrète dans l'Histoire de l'art ? Visiter l'Atelier Lorenzi vaut assurément le détour ! Depuis 1871, cette vénérable entreprise pratique la reproduction statuaire et veille précieusement sur la plus grande collection de moules d'Europe. Son directeur, Éric Nadeau, nous ouvre ses portes...

Julie Clessienne

PETITE ET GRANDE HISTOIRE

La fondation de l'atelier en 1871 ne doit rien au hasard, mais tout à l'Histoire. « Michel Lorenzi a ouvert juste après la répression de la Commune de Paris. Les façades et bâtiments publics avaient été ravagés ; la Bourgeoisie avait trinqué ! Collectionner des pièces d'art fut en quelque sorte leur revanche, leur façon d'asseoir leur richesse et leur culture », retrace Éric Nadeau. Une aubaine pour la famille Lorenzi, fraîchement débarquée de la région de Lucques (Italie), reconnue pour son travail de la pierre et du marbre. « Dans leurs bagages, ils avaient des moules qui dataient de la fin du XVIII^e siècle, que nous possédons toujours. »



OLLIE ASHLEY

HASARD ET CONTRARIÉTÉS

Le flambeau est passé entre les mains de toutes les générations Lorenzi, jusqu'à atterrir dans celles d'Éric Nadeau, client occasionnel de l'atelier, en 2018. « J'étais architecte-paysagiste, spécialisé dans l'aménagement des parcs d'attractions. Je venais de leur passer une commande de 1 500 balustres pour le manoir hanté de Disneyland ! » De hasards en contrariétés (crise des Gilets jaunes, grèves contre la réforme des retraites...), ses associés se couchent, lui rachète l'ensemble. « J'ai confiance en l'avenir de cette entreprise, j'en suis même un peu amoureux ! C'est une perle, un endroit immensément particulier. »



UN RODIN DANS SON SALON ?

Ce savoir-faire nécessite des connaissances pointues, tant en Histoire de l'art qu'en technique. « Plus la reproduction est bien faite, moins on passe de temps en retouches. C'est ainsi que le rapport qualité prix est avantageux. » Pas besoin d'être un riche héritier pour orner son salon d'un Rodin ou d'un Michel-Ange, donc ! Huit personnes œuvrent ici dont une nouvelle chargée de collection, « notre historienne de l'art maison, qui répertorie les 1 600 références qui constituent notre fonds », ou encore un apprenti « qui travaille à la réduction de pièces architecturales grâce à une imprimante 3D ». Une façon d'inscrire l'atelier dans son temps...



© JULIE BLIN / EDITORIAL ALBA SCULPTURA



© OLLIE ASHLEY

▲ Réalisation du projet *Ours blanc* de François Pompon.

TRADITION ET INNOVATION

Loin d'être démodée, la reproduction statuaire attire une large clientèle composée de collectionneurs, galeries d'art ou musées, d'artistes « qui veulent conserver la copie d'un original », de communes (bustes de Marianne, statue de personnalité historique pour une place...). Maniant techniques anciennes (moule à pièce et en gélatine) ou moderne (en silicone), 1 000 pièces sont façonnées dans les locaux val-de-marnais chaque année, en plâtre ou en résine. « Désormais, nous menons aussi des recherches pour innover, aller vers la résine biosourcée. Nous faisons aussi en sorte d'enrichir constamment notre fonds, de proposer des créations originales... »

PAS FIGÉ DANS SON TEMPS

Si l'Atelier Lorenzi jouit déjà d'une belle notoriété, Éric Nadeau ne manque pas d'ambitions pour développer son activité. « Étoffer l'équipe et dépasser la crise sanitaire ont accaparé toute mon énergie de jeune repreneur. Je veux désormais me concentrer sur la communication, en participant à des Salons, des expositions dans des lieux insolites..., et surtout sur l'export. » Pour l'heure, cet espace « très romantique et hors du temps » sert régulièrement de décor à des shootings de mode ou à des tournages de films. Une façon de donner à voir cet atelier qui ambitionne de ne pas rester figé dans son époque, contrairement aux personnages qui l'habitent...

www.atelierlorenzi.com +

DATES CLÉS

1871

Création de l'atelier rue Racine dans le 6^e, à Paris, et d'une boutique, qui a survécu jusqu'en 2006.

1944

Acquisition des locaux actuels, d'une superficie de 630 m², à Arcueil (94).

1976

Introduction des matières synthétiques dans les créations, comme la résine composite.

2018

Reprise de l'entreprise par le Canadien Éric Nadeau, client de l'atelier depuis 1998.

2021

Participation au Salon international du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre, sur le stand de la CMA Île-de-France.



EN ROUTE POUR LA LIBERTÉ

Pour changer de mode de vie ou tout simplement par envie, des artisans troquent leur lieu de travail traditionnel contre un véhicule aménagé spécialement pour leur activité. Tous s'accordent à dire que cette façon d'exercer leur métier favorise les contacts avec la clientèle et que, malgré certaines contraintes, la mobilité est synonyme de liberté. *Isabelle Flayeux*



ANALYSER AVANT DE SE LANCER

La mobilité suppose un aménagement spécifique, propre à chaque métier, à étudier en amont. Le choix du véhicule est également essentiel, tout comme la capacité d'adaptation. **JONATHAN HÉRITIER** a créé une ligne 220 volts pour remplacer le 12 volts de son camping-car et garantir un accueil sécurisé à ses clients. Si l'artisan coiffe à l'extérieur aux beaux jours, il redoute la neige et le gel qui rendent difficiles l'accès à certains villages. Quand les voitures passent entre son camion en stationnement et la prise, **MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX** rencontre des difficultés pour se raccorder en électricité et brancher le TPE, un pistolet à colle ou son téléphone. Véhicule autonome bridé à 90 km/h, la Roulange de **JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER** se conduit avec un permis C1, du fait du poids de ses équipements.

JONATHAN HÉRITIER - COIFFEUR

HAIR BUS, DU CAMPING-CAR AU SALON DE COIFFURE

Tout le confort d'un salon de coiffure dans un camping-car. C'est la promesse de Jonathan Héritier qui propose ses services à bord de son Hair Bus. Coiffeur polyvalent durant vingt ans dans les plus grandes maisons, il quitte son poste de manager en 2018 pour s'installer... autrement. « J'avais envie de nouveauté et d'apporter un service à la population vieillissante, très présente en Auvergne. L'idée du salon sur roues m'est venue en regardant les camions banques, j'ai transposé le concept à mon métier. » Épaulé par sa CMA, Jonathan Héritier se lance dans une étude de marché et contacte les maires des villages de plus de 150 habitants dans un rayon de 40 km autour de Fontannes (43). « Une fois les accords obtenus, j'ai acheté un véhicule d'occasion que j'ai aménagé avec des amis. Bac à shampooing, fauteuil, toilettes, climatisation, coin d'attente, tout y est. Le plus compliqué a été l'aménagement technique. » Depuis fin 2019, l'artisan assure toutes les prestations, comme dans un salon classique. « Finalement, je coiffe toutes les tranches d'âge et toutes les professions. Mes horaires sont malléables et je me rends en fin de journée au domicile de ceux qui ne peuvent pas venir jusqu'à moi. » Hair Bus dynamise les villages dans lesquels il stationne selon un planning glissant sur quatre semaines. « J'ai une grande liberté au niveau des horaires et beaucoup de projets en tête. »

HAIR-BUS

MARIE-CHARLOTTE GLAVIEUX - FLEURISTE

URBAN FLOWER, FLEURISTE NOMADE

Si la première mise en circulation du *flower truck* date de 2017, Marie-Charlotte Glavieux est au volant de sa boutique de fleurs mobile depuis mai 2021. « Diplômée en design, je me suis ensuite spécialisée dans l'art floral. J'ai travaillé deux ans chez un fleuriste traditionnel à Lille avant de partir en Chine où j'ai pu associer mes deux parcours d'études. La fleuriste qui avait lancé Urban Flower m'a proposé de continuer l'aventure à mon retour en France. J'ai été séduite par la liberté de pouvoir travailler comme je l'entends. » Marie-Charlotte Glavieux s'installe gratuitement, à jours fixes, sur les parkings de plusieurs commerces et loue un emplacement auprès d'une enseigne alimentaire. « L'idéal est de proposer des rendez-vous réguliers. C'est compliqué de réussir à se faire connaître et de fidéliser la clientèle sans avoir une boutique ayant pignon sur rue. Je demanderai peut-être une carte de commerçant ambulancier pour faire les marchés. » Aménagé par un professionnel, le camion dispose d'un étal à deux niveaux qui accueille bouquets, couronnes et plantes, d'un point d'eau et d'une prise. « Il a fallu que j'apprenne à manœuvrer au début, et à m'organiser. Si le *flower truck* mesure six mètres, l'espace de travail intérieur restreint m'oblige à faire mes créations dans un atelier. Il faut s'habituer à vendre dans un petit endroit mais cela évite les stocks inutiles. »



OLGA KHOKHLOVA

urbanflower.fr - f i urbanflowertruck

JEAN-CHRISTOPHE DONNEGER - BOULANGER

LA ROULANGE, UN RÊVE DEVENU RÉALITÉ

Depuis fin 2019, Jean-Christophe Donneger parcourt les routes avec son épouse Christelle pour vendre sa production. « Boulanger trente ans en boutique, j'avais envie de redynamiser les petits villages. L'idée de mettre un four dans un camion me trottait dans la tête depuis des années, je ne trouvais pas la solution. » Au hasard d'une recherche Internet, il tombe sur le premier véhicule autonome équipé d'un four à granulés de bois mis au point par un ancien boulanger. Le coup de cœur est immédiat. « J'ai été séduit par le côté nomade et la polyvalence du camion. Je choisis les équipements et j'adapte mon activité à la demande. » Loin de la routine, le couple d'Eure-et-Loir s'installe lors d'événements et fait les marchés toutes les semaines. « Au-delà de la liberté, le contact direct avec les clients n'a pas de prix. Le métier est davantage mis en avant qu'en boutique, l'esprit n'est pas le même. »

Les jours de marché, le réveil sonne à 4 heures. Si son fils Alexy prépare la pâtisserie et pétrir les pâtes la veille, Jean-Christophe Donneger les divise et les façonne dans le camion. « Je suis capable de cuire 1500 pièces sur une journée : pains spéciaux, brioches, viennoiseries et baguettes en continu, élaborées avec des blés locaux. » Son épouse installe les tables au pied de la Roulange et remplit les huit mètres linéaires pour une présentation comme en boutique.



DR

La-Roulange

SOPHIE CLUZEL - SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

« EMBAUCHE: LES EMPLOYEURS DOIVENT PASSER DE L'OBLIGATION À L'ENVIE »

Aides à l'embauche, accompagnement des employeurs, implication des CFA..., Sophie Cluzel compte bien inciter les entreprises à passer des préjugés et de l'obligation de quota à l'envie de s'impliquer et d'embaucher des personnes en situation de handicap. Les artisans ont toute leur place dans son ambition... *Propos recueillis par Julie Clesienne*

IL Y A EN FRANCE 480 000 DEMANDEURS D'EMPLOI HANDICAPÉS SUR PLUS DE 2,5 MILLIONS DE PERSONNES EN ÂGE DE TRAVAILLER. QU'EST-CE QUE CELA DIT DE LA POLITIQUE QUE VOUS MENEZ ?

Ces chiffres sont en baisse. Une constante depuis 2020 (-3,8%) alors que, durant la même période, les autres publics enregistraient une augmentation... Cela prouve que les personnes handicapées n'ont pas été la variable d'ajustement pendant cette crise sanitaire. Dans les TPE, 80 000 personnes en situation de handicap sont déjà intégrées dans les effectifs alors qu'elles ne sont pas soumises à l'obligation de quota de 6% ! C'est un gisement d'emplois réel.

DANS LE CADRE DE FRANCE RELANCE, L'AIDE À L'EMBAUCHE DES PERSONNES HANDICAPÉES A ÉTÉ PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021.

POUVEZ-VOUS NOUS EN RAPPELER LE PRINCIPE ? Cette aide est sans limite d'âge, ce qui est très intéressant !

Elle s'élève à 4 000 € pour toute signature d'un CDD de plus de trois mois ou d'un CDI. Elle porte ses fruits puisqu'elle représente déjà 20 000 contrats dont 65 % en CDI... et 80 % dans des TPE-PME ! Cela prouve que ce coup de pouce financier répond à la problématique des plus petites entreprises. Nous avons calibré l'aide pour 30 000 contrats. J'appelle vraiment les artisans à s'en saisir d'ici au 31 décembre.

EN PARALLÈLE, LES AIDES À L'EMBAUCHE D'UN APPRENTI ONT ÉTÉ RECONDUITES JUSQU'EN JUIN 2022 ...

Cette aide de 5 000 € pour l'embauche d'un apprenti mineur et 8 000 € pour un majeur concerne également les personnes en situation de handicap, là aussi sans limite d'âge. Rappelons que 80% des handicaps s'acquièrent au cours de la vie. L'apprentissage peut être l'occasion d'une reconversion professionnelle, ce qui est très intéressant pour les employeurs puisque ces personnes ont déjà un socle de compétences et une expérience professionnelle. En y ajoutant les aides de l'Agefiph*, le salaire d'un apprenti en situation

de handicap est actuellement entièrement pris en charge ! Dans chaque CFA se trouve aussi un référent handicap qui peut renseigner les chefs d'entreprise sur les adaptations éventuelles à apporter dans son atelier, les modes de fonctionnement à prévoir...

HORMIS CES AIDES, COMMENT INCITER LES TPE, NOTAMMENT LES ARTISANS, À EMBAUCHER CETTE CATÉGORIE DE TRAVAILLEURS ?

Il faut passer rapidement de l'obligation à l'envie ! Les situations de handicap sont extrêmement variées. Il faut en finir avec les préjugés du genre : « *Moi, dans mon boulot, ce n'est pas possible* ». Nous avons, en ce sens, mis en place un réseau d'experts des situations de handicap qui pratiquent du « job coaching » et accompagnent gratuitement les employeurs. Je veux que les chefs d'entreprise restent dans leur fonction de manager, de responsable d'équipe, mais qu'ils soient soutenus car, bien accompagné, nul n'est inemployable !

* Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

Retrouvez cette interview dans son intégralité sur www.lemondedesartisans.fr

CHANGER LES MENTALITÉS

Du 15 au 21 novembre 2021 se tient la **25^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH)**, organisée par Ladapt, l'Agefiph et le FIPHFP. L'occasion de s'interroger sur les dispositifs déployés pour faciliter l'insertion professionnelle des personnes handicapées et d'échanger des bonnes pratiques. La 6^e édition du DuoDay sera incluse dans cette semaine spéciale, le jeudi 18 novembre. Son principe ? Une entreprise, une collectivité ou une association accueille, durant une journée, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

Pour déposer votre candidature: www.duoday.fr
Plus d'infos: www.semaine-emploi-handicap.com



BENOIT GRAMERWARTENON



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





Solutions Entreprise

Protection sociale des salariés

Santé et Prévoyance :
transformez vos obligations en atouts
pour votre entreprise.

Crédit  Mutuel

Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest - Société Anonyme Coopérative de Crédit à Capital Variable - RCS Nantes B 870 800 299 - Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 003 758, consultable sous www.orias.fr - 10, rue de Rieux, CS 14003, 44040 Nantes Cedex 1.
Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM IARD SA et ACM VIE SA, entreprises régies par le code des assurances.